

# Réponses questions jury - Oral Péda

## La laïcité

### 1. Savez-vous quel rôle a joué Ferdinand Buisson dans l'Instruction Publique ?

Ferdinand Buisson a été directeur de l'enseignement primaire du ministère de l'Instruction Publique de 1882 à 1896. Il est l'auteur du Dictionnaire de pédagogie qui a eu connu deux éditions, en 1887 et en 1911. La première est marquée par le mouvement qui, sous le ministère de Jules Ferry, conduit à l'élaboration des lois de 1880, 1881 et 1882 sur l'école publique, laïque et obligatoire ; la seconde, intitulée Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire, est un bilan de trente années d'action et pose la question des méthodes pédagogiques après la réforme de 1902, source très complète pour les maîtres (pédagogie moderne, inventaire des procédés d'enseignement les plus efficaces et les plus formateurs expérimentés dans d'autres pays, connaître l'enseignement tel qu'il était pratiqué jusque-là).

### 2. Voici les lois scolaires de Jules Ferry en ce qui concerne le primaire :

La loi du 1er août 1879 relative à l'établissement des écoles normales primaires

Loi du 27 février 1880 relative au Conseil supérieur de l'instruction publique et aux conseils académiques (celle qui exclut du Conseil supérieur les ministres des différents cultes).

Loi du 16 juin 1881 établissant la gratuité absolue de l'enseignement primaire dans les écoles publiques.

Loi du 16 juin 1881 relative aux titres de capacité exigés pour l'enseignement primaire (il faut justifier que l'on possède au moins les connaissances élémentaires).

Loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire (La loi vise les enfants des deux sexes, de six à treize ans)

Loi du 30 octobre 1886 sur l'organisation de l'enseignement primaire (impose la laïcité du personnel enseignant)

### 3. Quelle est la législation et la réglementation concernant la neutralité laïque à l'école publique?

Loi Ferry du 30 octobre 1886 sur l'organisation de l'enseignement primaire (impose la laïcité du personnel enseignant)

Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat.

Version consolidée au 05 mai 2015

LOI n° 2004-228 du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics (journal officiel du 17 mars 2004 et au BOEN n° 21 du 27 mai 2004 + CIRCULAIRE N°2004-084 Du 18-5-2004 JO du 22-5-2004.

Mardi 15 octobre 2013, l'observatoire de la laïcité a adopté un "rappel à la loi", rappelant ce que la laïcité permet et ce qu'elle interdit.

La Charte de la laïcité à l'École a été élaborée à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative. Elle a été présentée par le ministre le 9 septembre 2013 + circulaire n° 2013-144 du 6-9-2013

#### **4) Quel usage feriez-vous en classe avec des élèves de CM2 de la DDHC ?**

Un affichage en début d'année dans la classe et le rappel de certains articles en contexte lors de séances en histoire géographie, éducation civique. (Exemple, la liberté d'expression concernant l'attentat contre Charlie Hebdo). Lorsqu'un article est mentionné en cours, il peut donner lieu à la création d'illustrations, de dessins qui seront affichés avec l'article ou à la production d'un écrit en lien avec l'article de la déclaration.

#### **5) Vous parlez dans l'exposé, à propos d'un enseignement de la notion de démocratie, du « respect de la décision majoritaire ». Comment amèneriez-vous vos élèves à ce respect ?**

Concevoir les règles de vie de classe ensemble. Et les faire voter à la majorité.

Les afficher. Tout au long de l'année rappel de ces règles qui peuvent être modifiées par un article voté à la majorité.

#### **6) Quelle distinction faites-vous entre « instruire » et « éduquer »**

Instruire signifie dispenser des connaissances, des savoirs et savoir-faire. L'instruction désigne les connaissances dispensées par l'enseignement ou acquises par l'étude: lire, écrire et compter. Instruire, c'est constituer une éducation par la raison. On va à l'école pour accéder à des savoirs qui rendent possible l'autonomie intellectuelle.

Eduquer Le terme «éduquer» vient du latin « educare» qui signifie élever, faire grandir. La finalité de l'action éducative est de susciter des conduites, des savoir-être.

Article 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, «L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales». «Toute personne a droit à l'éducation, qui doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental». La France, dans sa Loi d'Orientation de 1989, déclare l'éducation «première priorité nationale», en soulignant ses finalités d'épanouissement de la personne, d'intégration, et de préparation à la citoyenneté.

#### **7) Vous voulez que vos élèves (CM1 et CM2) débattent sur une question liée à la notion de laïcité. Quelle question pourriez-vous soumettre à vos élèves ? Quel dispositif metriez-vous en place pour organiser le débat de classe ?**

**« Pensez-vous qu'il y a des métiers réservés aux hommes et d'autres réservés aux femmes ? »**

Dispositif : mettre les bureaux de la salle de classe en U (si possible avant la séance, sinon avec les élèves). Proposer différents rôles : fiche distribuée avec les rôles listés, vote à la majorité si plusieurs candidats : un élève président qui répartit la parole dans le respect des règles du débat; un élève reformulateur qui redit, à la demande de l'enseignant(e) ce qui vient d'être dit par un élève, deux secrétaires (pour permettre de rédiger ensuite une trace écrite), quatre élèves « acteurs » (deux garçons, deux filles), les autres sont les acteurs du débat.

Phase collective lors de laquelle sont définies des règles d'un débat, écrites au tableau (Chacun a droit à la parole. -Toute parole doit être argumentée c'est-à-dire qu'il faut apporter des «preuves».-On n'a pas le droit de se moquer d'un autre élève -La priorité de parole est donnée à celui qui n'a jamais parlé.).

Distribution de la charte de la laïcité qu'il est demandé de lire silencieusement. Pendant ce temps, dans un espace de la classe, les quatre élèves acteurs avec le professeur ont leur rôle défini ( une fille qui veut être aviateur et un garçon qui va lui dire que c'est un métier d'homme et un garçon puéricultrice et une fille qui va lui expliquer que c'est un métier de femme).

Puis ces élèves présentent leurs métiers l'un après l'autre, commentés par l'autre élève qui critique le choix. Question aux autres élèves : A quel article de la charte de la laïcité cette situation fait référence? Pensez-vous qu'il y a des métiers spécifiques aux hommes et aux femmes ? On lance le débat qui a pour but d'être argumentatif.

Fin séance : Portraits de 5 grandes dames et de 5 grands hommes proposés (Lucie Aubrac, George Sand, Dian Fossey, Marie Curie, Peggy Bouchet, Marthin Luther King, Beethoven, Henri Dunant, Louis Pasteur, Jules Ferry), Sélection d'un personnage par groupe de trois (tous doivent être choisis) afin de faire à partir de documents donnés et de recherches complémentaires si besoin la semaine suivante une préparation de présentation de ces personnages qui sera faite à l'oral devant la classe ( fiche consigne, auto évaluation ) : De redire le prénom et le nom de la personne dont vous venez de raconter l'histoire.- D'expliquer ce qu'elle a fait de spécial (ce qui a retenu leur attention) -D'identifier ses qualités, Si ce qu'elle a fait aurait pu être réalisé par un homme (à l'époque ou maintenant), D'identifier, à tour de rôle, une qualité qu'ils aimeraient développer parmi celles qui ont été nommées. Montrer que les qualités peuvent appartenir indifféremment à l'un ou l'autre sexe.

**8) Le référentiel des compétences professionnelles de 2013 indique dans la compétence 1 « Faire partager les valeurs de la République » que les personnels de l'Education Nationale doivent être capables d' « aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres ». Quelle discipline scolaire, selon vous, peut participer significativement à cet objectif? Pourquoi ?**

Discipline : histoire-géographie-instruction civique et morale. Au cycle des approfondissements elle représente un total de 78 h à répartir sur l'année. En relation avec l'étude de l'histoire et de la géographie, l'instruction civique permet aux élèves d'identifier et de comprendre l'importance des valeurs, textes fondateurs, symboles de la République française et de l'Union européenne, notamment la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen (dont L'article 10 stipule que l'individu ne puisse « être inquiété pour ses opinions même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. ) » Au cours de ce cycle sont abordées les règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie dont le refus des discriminations de toute nature. L'histoire et la géographie donnent des repères communs, temporels et spatiaux, pour commencer à comprendre l'unité et la complexité du monde. Elles développent chez les élèves curiosité, sens de l'observation et esprit critique.

**9) Quelle distinction faites-vous entre les notions de « civilité » et de « citoyenneté » ?**

Ce que l'on entend par civilité relève davantage des règles de la vie en société que des devoirs liés à la condition de citoyen (obligations: l'assistance à personne en danger, le devoir de témoignage et de jugement, le devoir d'éducation à l'égard de ses enfants mineurs, civisme, c'est-à-dire du sentiment d'appartenir à la collectivité. Il s'agit du devoir de voter, de s'informer et de s'éduquer pour être à même de participer à la vie publique, mais aussi du respect de la liberté et des opinions d'autrui, du refus de toute discrimination et du devoir de solidarité et la solidarité, valeur fondamentale de la République, est de plus en plus souvent prise en charge par les associations.

**10) Quels sont les droits qui définissent la citoyenneté ?**

D'après la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948), reconnue par la République française, chaque citoyen peut se prévaloir de droits individuels et collectifs fondamentaux : libertés de pensée, d'opinion et d'expression, liberté de la presse, liberté d'association et liberté syndicale, droit de se défendre en justice et droit à l'éducation. Le citoyen doit être pleinement en mesure

d'exercer ses droits civiques, d'où l'importance de l'information et de l'instruction. Ainsi que la résistance à l'oppression, qui est l'un des premiers droits reconnu au citoyen en 1789. Ce droit nécessite en effet la capacité pour le citoyen de décider à partir de quel moment il n'est plus légitime d'obéir au pouvoir politique.

## Evaluation et pédagogie

### Evaluation et pédagogie

#### **Qu'est-ce qu'une évaluation diagnostique ? Donnez un exemple.**

L'évaluation diagnostique permet de faire un état des compétences d'un élève et de prendre connaissance de ses besoins avant de débiter une séance d'apprentissage. Elle fournit un état des lieux des acquis et des représentations des élèves à propos d'une notion et fournit aux enseignants des repères pédagogiques pour organiser les apprentissages. En effet, le diagnostic agit sur les choix de progression de l'enseignant, sur l'organisation interne de sa classe, sur les documents et exercices qu'il propose. Le portail Educ-Eval du ministère de l'Education Nationale fournit une banque d'outils pour évaluer la maîtrise de diverses compétences dans de nombreuses disciplines.

On peut mettre en place une évaluation diagnostique en mathématiques pour, par exemple, évaluer les compétences en calcul mental des élèves. Cette évaluation permettra de mettre en évidence les procédures de calcul utilisées par les élèves et éventuellement de relever des connaissances insuffisantes des tables d'addition ou d'une difficulté de garder en mémoire les nombres énoncés.

#### **Qu'est-ce qu'une évaluation formative ? Donnez un exemple.**

L'évaluation formative permet de gérer au plus près les apprentissages. Dans la mesure où elle se pratique durant la séquence, elle permet de remédier et de réajuster l'action pédagogique en fonction des besoins des élèves. L'évaluation formative apporte des informations sur les acquis en construction. Elle permet de situer la progression de l'élève par rapport à un objectif donné. Par l'observation des élèves, l'enseignant régule les rythmes individuels et collectifs et module les exigences du travail personnel donné en classe comme à la maison.

En sciences l'enseignant peut vérifier que les élèves sont capables de vérifier des hypothèses par l'expérimentation.

L'enseignant pourra utiliser une grille d'observation ou analyser les travaux des élèves (cahier d'expérience, compte rendu d'expérience ...)

#### **Faites-vous une différence entre « évaluation formative » et « évaluation formatrice » et si oui laquelle ?**

L'évaluation formative est un outil pour l'enseignant lui permettant de faire le point à un moment donné de l'apprentissage sur le degré de maîtrise des compétences des élèves. Cela lui permettra de réguler l'action pédagogique en identifiant les lacunes, erreurs et difficultés des élèves.

Tandis que l'évaluation formatrice permet à l'élève de formuler un jugement sur son propre travail. C'est un outil de travail pour l'élève qui lui permettra de suivre ses acquisitions et ses progrès. C'est donc un outil d'auto-évaluation avec des critères de réussite en fonction des compétences à acquérir. Ainsi, l'évaluation formative est un outil au service de l'enseignant tandis que l'évaluation formatrice est un outil au service de l'élève.

#### **L'évaluation peut-elle être totalement objective ? De quels instruments l'enseignant dispose-t-il pour parvenir à plus d'objectivité ?**

En 1971, les chercheurs américains JACKOBSON et ROSENTHAL ont développé les facteurs subjectifs de l'évaluation. Ils ont montré que les attentes de l'enseignant influent sur les résultats scolaires des élèves. C'est l'effet PYGMALION. L'expérience menée par ces chercheurs montrent

que les élèves, considérés à priori comme « bons », ont davantage progressés que les autres. Ainsi, les préjugés des enseignants influencent les productions des élèves. Une évaluation n'est donc jamais totalement objective. Néanmoins, pour tendre vers plus d'objectivité, il est nécessaire d'évaluer non plus un individu mais des capacités objectivement observables. Ainsi, il ne peut y avoir d'évaluation objective sans objectifs clairement définis. L'enseignant devra déterminer le niveau de performance que l'élève est censé réaliser après avoir été exposé à cet enseignant. Pour cela, il pourra prendre appui sur les programmes et les progressions ainsi que sur les nombreux outils à la disposition de l'enseignant (ressources pour faire la classe...).

### **Pourquoi peut-on vouloir favoriser l'auto-évaluation des élèves ?**

L'auto-évaluation est un outil qui permet à l'élève de réguler son apprentissage. Elle se met lentement en place chez l'apprenant si les situations pédagogiques sont favorables à cette prise d'autonomie. Dès l'école maternelle, les enfants sont amenés à évaluer leurs productions. L'auto-évaluation est également un outil d'apprentissage :

- Elle développe l'autonomie des élèves
- Elle donne à l'élève une conscience et une compréhension accrue de lui-même
- Elle développe l'estime de soi
- Elle favorise l'implication des élèves
- Elle facilite le transfert des apprentissages
- Elle développe l'esprit critique

### **Mettriez-vous en place l'auto-évaluation dans votre classe ? Si oui, comment ?**

L'auto-évaluation offre de multiples avantages (voir question précédente). C'est pourquoi je la mettrais en place dans ma classe. Je l'utiliserais dans le cadre des évaluations formatrices dans le but de permettre à l'élève de suivre ses acquisitions et ses progrès. L'enseignant pourra remettre une grille d'évaluation en début d'exercice en expliquant aux élèves précisément ce qu'il attend d'eux. A l'issue de son travail, l'élève précisera sur cette fiche d'auto-évaluation s'il pense avoir ou non respecté les objectifs (exemple d'objectif : j'ai écrit 5 lignes au minimum). L'appréciation de l'enseignant sur le travail de l'élève reste néanmoins nécessaire pour chaque objectif.

### **Dans le texte 3 il est question de la différence entre « erreur » et « faute » ; pouvez-vous clarifier la distinction ?**

L'erreur est considérée comme une « faute » dans le modèle d'apprentissage « transmissif » dans la mesure où elle est mise à la charge de l'élève qui ne serait pas assez investi ou qui n'aurait pas assez travaillé. Dans ce contexte, l'erreur est sanctionnée. Elle est considérée comme un échec de l'apprentissage.

Dans une perspective constructiviste, l'erreur est considérée comme normale dans le cheminement de l'apprentissage. Elle est le signe du degré de conceptualisation de l'élève, la manifestation de la représentation qu'il se fait d'une notion et elle constitue un obstacle intéressant à repérer. L'erreur constitue donc une information à prendre en compte dans le processus didactique et dans le processus pédagogique.

### **Quelle évaluation formative pourriez-vous envisager pour l'apprentissage de l'orthographe ?**

En orthographe, on peut utiliser la dictée comme évaluation formative. Il peut s'agir de dictées traditionnelles, dictées à trous, à choix multiples... Le texte de la dictée sera réalisé en s'attachant aux règles d'orthographe que les élèves sont entrain d'étudier.

### **Comment se déroule une dictée négociée ?**

Dans une dictée négociée, une groupe d'élèves (2 ou 3) reviennent sur leur propre dictée initiale et discutent toutes les formes qu'ils ont choisies avant de produire un texte commun qui sera corrigé et évalué par l'enseignant.

### **Pouvez-vous nous parler de l'évaluation à l'école maternelle ?**

Dès école maternelle un bilan d'acquisition est réalisé en référence aux programmes. Effectué en fin de grande section, il se joint au livret scolaire. Ainsi, dès la petite section, un recueil des compétences acquises est renseigné : les élèves n'étant pas encore lettrés, ces évaluations s'effectuent par des

observations continues effectuées auprès des élèves en situation de classe ou par l'observation de leurs productions.

On évalue les élèves à l'école maternelle pour rendre compte aux élèves de ce qu'ils doivent faire et apprendre, pour informer les parents et pour attester de la prise en compte des exigences institutionnelles et valoriser les effets de la scolarisation en maternelle.

### **Qu'est-ce que PISA ? Pouvez-vous indiquer ce que montrent les résultats de la dernière évaluation PISA sur le système scolaire français ? Qu'en pensez-vous ?**

C'est le programme international pour le suivi des élèves mis en place par l'OCDE depuis 2000. Il concerne des élèves de 15 ans et a lieu tous les 3 ans. Il s'agit d'évaluer la capacité des élèves à utiliser leurs connaissances et compétences dans la vie courante.

Cette étude concerne 65 pays dont 34 pays membres de l'OCDE. La dernière évaluation connue date de 2012. Les résultats en ont été donnés en 2013.

Résultats pour la France :

- Les inégalités se creusent dans toutes les matières
- Les écarts de niveau entre les élèves se sont creusés depuis 2003 et le poids des inégalités sociales sur la réussite scolaire s'est alourdi. L'école française est celle des pays de l'OCDE où l'origine sociale des enfants pèse le plus lourd dans les résultats scolaires. Ces résultats engendrent des mesures prises par le gouvernement telles que la scolarisation des moins de 3 ans (principalement dans les quartiers défavorisés), des maîtres supplémentaires dans les écoles des quartiers défavorisés, un accès aux activités périscolaires élargi pour tous les enfants, la lutte contre le décrochage scolaire, la réforme de l'éducation prioritaire (2014) avec des moyens nouveaux pour le suivi des élèves en difficulté par les enseignants
- Les résultats des élèves sont en baisse en mathématiques : la France perd 5 places au classement PISA (de la 13<sup>ème</sup> à la 18<sup>ème</sup> classe sur 34). Les élèves français manquent de confiance face aux maths (élèves + anxieux que la moyenne de l'OCDE).
  - La loi sur la refondation prend en compte ces résultats : reconstruction de la formation des enseignants, priorité à l'école primaire, stratégie pour le numérique, lutte contre décrochage et modernisation des métiers de l'éducation nationale (dont enseignants), refonte des programmes, rénovation de l'éducation prioritaire.

### **Pensez-vous que des évaluations du type PISA sont pertinentes ? Quel peut être leur intérêt ?**

La pertinence des évaluations PISA s'apprécie sur plusieurs points :

- Elle évalue des compétences et aptitudes nécessaires pour mener une vie d'adulte autonome (et non pas l'acquisition de connaissances fixées par les programmes scolaires)
- L'évaluation porte sur l'ensemble des élèves de 15 ans (et non pas sur les élèves d'un niveau donnée : 3<sup>ème</sup> par exemple). Ceci permet une comparaison des acquis plus fiable. En effet, certains pays pratiquent le redoublement et d'autres non donc sur un même niveau il peut y avoir des disparités d'âge entre les pays.
- Le suivi est régulier (tous les 3 ans)
- La construction de l'enquête est rigoureuse : elle s'effectue en 3 phases d'un an :
  - § Phase 1 : définition des objectifs et mise au point des instruments de mesure
  - § Phase 2 : expérimentation de ces instruments et des procédures de collecte
  - § Phase 3 : évaluation proprement dite

Néanmoins, les résultats de l'enquête PISA sont à interpréter avec prudence. En effet, il faut relativiser les écarts entre les différents pays. En effet, on note une faiblesse des écarts de performance entre les pays développés. Le principal mérite de ce programme réside plutôt dans la

richesse des données et dans sa périodicité régulière. Les informations recueillies constituent une avancée majeure dans les connaissances des déterminants de la réussite scolaire à l'échelle internationale. Ces informations permettent de mettre en place des mesures de réussite scolaire (voir question précédente).

**Quel est l'intérêt pour un apprentissage de connaître la grille d'évaluation ?**

Les élèves connaissent le travail à fournir lors de la séquence, ils savent donc les points à maîtriser à la fin. Ils pourront alors s'auto-évaluer tout au long des séances sur ce qu'il a appris et ce qu'il lui reste à apprendre avant l'évaluation sommative.

**Quel intérêt pour l'élève de savoir quels sont les critères de réussite d'une évaluation ?**

Il va pouvoir se concentrer uniquement sur les critères de réussite demandés. Si les critères lui sont communiqués avant l'évaluation il pourra vérifier ses acquis et réviser les points qui lui posent problème, sans s'éparpiller dans des révisions qui n'auront pas de grande utilité pour l'évaluation. C'est un gain de temps et de concentration.

**Supposons que vous êtes en charge de l'enseignement dans une classe de CM2 et que vous ne donnez pas de notes à vos élèves. Des parents d'élèves viennent vous voir car ils s'inquiètent pressentant une difficulté pour leurs enfants lorsqu'ils entreront au collège. Que faites-vous ?**

Même si les notes ne sont pas forcément présentes au cycle 3, il y a tout de même un système d'évaluation. La conférence nationale sur l'évaluation des élèves indique que la notation chiffrée induit une compétitivité entre les élèves et qu'elle ne reflète pas leurs compétences. Le jury préconise majoritairement l'abandon des notes chiffrées jusqu'en classe de 6ème incluse.

**Pensez-vous comme l'affirme l'auteur du texte 1 que les « enseignants vivent une tension forte entre l'évaluation qu'ils doivent au système et celle qu'ils veulent mettre au service des apprentissages » ?**

Non, je trouve que les mentalités des enseignants par rapport à l'évaluation a bien évolué ces dernières années. Grâce au livret personnel de compétences, l'évaluation à l'école primaire est de plus en plus ciblée sur les différentes compétences que les élèves doivent maîtriser au cours de leur scolarité.

**A-t-on le droit de mettre des notes à l'école primaire ?**

La liberté pédagogique induit que les professeurs ont le droit de choisir le système de notation qui leur convient le mieux. Cependant, les notes chiffrées ne sont pas conseillées avant le cycle 3.

**Doit-on noter les professeurs ?**

Les professeurs sont évalués régulièrement par l'IEN.

**Connaissez-vous le nouveau référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation publié le 1er juillet 2013 et si oui pouvez indiquer ce qui est attendu d'un professeur en matière d'évaluation ?**

*"P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves*

- *En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.*
- *Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.*
- *Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.*
- *Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation.*
- *Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.*
- *Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation."*

**Dans le texte 3 il est question d'une « école de la confiance ». Pouvez-vous dire ce que cela évoque pour vous ?**

Cela évoque une école en laquelle les élèves mais également les parents puissent avoir confiance. Une école bienveillante qui prend en compte les diversités des élèves et ne laisse personne de côté. Cette école doit être au service de tous, et au service des apprentissages. À la fin des 4 cycles, l'élève doit avoir atteint toutes les compétences du SCCCC, c'est donc le rôle de l'école et de tous les professeurs de faire en sorte que l'élève y parvienne. Cette relation de confiance est nécessaire afin d'éviter le décrochage scolaire, notamment.

**Évaluation nationale en maths et en français : est-ce à dire que ces compétences ont plus d'importance que les autres ?**

Sans être les plus importantes, ce sont celles qui ont le volume horaire le plus important (entre 8 et 10 heures hebdomadaires pour le français et 5 heures pour les maths). De plus, il est courant que les professeurs ne puissent pas terminer le programme dans toutes les matières, il vont donc privilégier le français et les mathématiques, au détriment des autres disciplines. Les élèves ont donc des niveaux plus hétérogènes dans les autres matières, à chaque début d'année scolaire, selon le professeur qu'ils ont eu.

**Quel est l'encadrement que vous avez prévu lors du départ à la piscine avec vos élèves de CP ?**



Avec une classe de CP l'encadrement minimum lors d'une séance de piscine est le PE et une personne agréée (qui peut être un parent agréé par l'inspection ou bien un maître nageur sauveteur qui n'a pas une mission de surveillance du bassin).

### **Est-ce qu'un élève d'école maternelle peut s'auto-évaluer?**

D'après une discussion avec l'enseignante des PS-MS durant un stage : oui.

En grande section, l'enfant est capable de voir seul d'après un modèle si un exercice est correctement effectué.

Il existe aussi des fiches d'auto-évaluation en EPS.

### **Quelle est la différence entre auto-évaluation et auto-contrôle?**

### **La notation sert de classement alors pourquoi noter un élève de primaire ?**

J'aurais tendance à dire que l'on ne doit pas noter un élève de primaire, qu'on l'évalue en fonction des critères acquis, en cours d'acquisition ou non acquis, mais là je ne suis pas du tout sûre de moi.

### **Est-il vraiment nécessaire de faire des évaluations diagnostiques ?**

Oui, une évaluation diagnostique doit être pratiquée avant d'aborder un nouvel apprentissage. Elle permet d'évaluer le niveau de compétences d'un élève au sein d'un apprentissage afin de l'aider à le compléter et d'aider les maîtres dans la programmation des séquences.

### **Selon vous, en quoi l'évaluation , peut-elle constituer une aide aux enfants en difficulté ?**

L'évaluation formative a pour but de guider l'élève dans son travail scolaire, de lui donner des info en retour qu'il peut utiliser pour optimiser ses stratégies d'apprentissages. Cette évaluation ne se traduit pas en note, elle a une fonction de régulation. Elle permet à l'élève de reconnaître et corriger lui même ses erreurs.

### **Evaluer les enfants n'est-ce pas risquer d'évaluer les familles ?**

Non, l'évaluation porte sur les élèves (travail, comportement, connaissances) en aucun cas sur les personnes.

### **De quelle(s) ressource(s) un enseignant dispose-t-il pour évaluer son propre travail ?**

### **Quel rôle joue l'évaluation dans le processus d'apprentissage ?**

Evaluation diagnostique: permet de situer le niveau des élèves et permet ainsi à l'enseignant de déterminer des axes de travail.

Permet à l'enfant de prendre conscience de ses savoirs « déjà là », déjà acquis.

Evaluation formative: cf. question *suivante* Def wiki. est une évaluation qui a pour fonction d'améliorer l'[apprentissage](#) en cours en détectant les difficultés de l'apprenant ([diagnostic](#)) afin de lui venir en aide ([remédiation](#)), en modifiant la situation d'apprentissage ou le rythme de cette progression, pour apporter (s'il y a lieu) des améliorations ou des correctifs appropriés.

Evaluation formatrice: régulation assurée par l'élève lui-même. Il y a appropriation par les élèves des objectifs assignés.

Evaluation sommative: bilan des acquisitions des élèves. Généralement elle aboutie à une note. (validation des acquis, passage en classe supérieure, attribution d'un diplôme...)

**Quels doivent être la place et le rôle de l'équipe éducative dans la pratique d'évaluation des élèves ?**

**En quoi la qualité du diagnostic est-elle fondamentale dans la pratique de l'évaluation et la mise en oeuvre d'une pédagogie différenciée ?**

**Quels avantages, quelles difficultés pourrait présenter une pratique de l'évaluation du type 'Evaluation Nationale CE2', tout au long de la scolarité primaire ?**

L'évaluation diagnostique va permettre de faire émerger les représentations des élèves et de partir de celles-ci pour l'enseignement. Fondamentale car les élèves sont différents, cela va permettre de repérer ces différences et de partir sur une pédagogie différenciée.

**Quel est le rôle de l'évaluation nationale ?**

Elle peut-être sommative (vérifier les acquis en fin de cycle) ou diagnostique (faire « l'état des lieux » avant de commencer un nouveau cycle).

Son rôle est : a/d'aider les enseignants à mesurer les acquis et les difficultés des élèves à l'entrée en CE2 et en 6ème à l'aide d'épreuves standardisées.

b/Les aider à conduire des actions pédagogiques différenciées et adaptées aux besoins des élèves.

**Quels sont les différents types d'évaluations ?**

L'évaluation diagnostique :

Permet au maître de s'assurer que les pré-requis sont bien maîtrisés pour pouvoir aborder la leçon suivante. (évaluations nationales de GS, CE2, 6<sup>ème</sup>.)

L'évaluation formative :

Réalisée par le maître, en tant que formateur. Elle a pour but de faire comprendre pourquoi l'élève se trompe. Cette forme d'évaluation s'intéresse donc aux démarches que les élèves utilisent afin d'arriver au résultat (pas seulement au résultat).

### L'évaluation formatrice :

Permet à l'élève de prendre conscience de son cheminement mental : les stratégies qu'il choisit et qu'il utilise. Elle lui montre ses difficultés, ses besoins, ses succès.

Evaluation au service de l'autonomie, car elle conduit progressivement à l'autoévaluation critique, (elle apprend à : prendre du recul, avoir un regard critique sur sa manière propre d'appréhender le savoir : c'est ce qu'on appelle la métacognition.)

### L'évaluation sommative :

Réalisée par le maître, elle évalue l'efficacité de l'apprentissage. Elle porte sur les compétences acquises en fin d'apprentissage. Elle intervient à la fin d'un enseignement. Elle a pour but de fournir un bilan de l'état des savoirs et des savoir-faire de l'élève en vue d'une décision, comme par exemple le passage à une autre leçon ou le passage en classe supérieure.

Sa forme est plus celle d'un examen : travail individuel sur table limité dans le temps, oral

### **Différence entre l'évaluation il y a 30 ans et aujourd'hui ?**

Aujourd'hui l'apprentissage de type appropriatif considère l'erreur comme processus normal de l'acquisition des savoirs ; à l'inverse il y a 30 ans l'apprentissage de type transmissif sanctionnait l'erreur, la considérant comme une faute.

### **Différence entre contrôle et évaluation ?**

#### **Différence entre faute, erreur et échec ?**

La faute sous-entend : manquement à la règle, à la loi. Cela mérite punition, sanction . (On brûle un feu rouge, on paie une forte amende)

L'erreur est un indicateur d'obstacle : elle demande une remédiation. (L'enfant fait une erreur parce qu'il n'a pas compris : on va lui expliquer autrement).

L'échec est beaucoup plus grave : c'est un aveu d'impuissance. Une remédiation ne suffira pas.

### **Comment évaluer un travail de groupe ?**

Il y a plusieurs possibilités d'évaluer un travail de groupe :

- L'enseignant évalue le groupe d'élèves au travail.
- Le groupe s'évalue lui-même (éventuellement avec l'aide de l'enseignant)
- Les groupes d'élèves évaluent mutuellement leurs prestations (lors de mises en commun par exemple).

**Selon vous évalue-t-on une connaissance de la même manière qu'une compétence ?  
Expliquer.**

1<sup>ère</sup> étape :

• Définition d'une connaissance : c'est un savoir

• Définition d'une compétence : c'est un savoir-faire

\_ Les compétences sont définies par le Socle Commun de connaissances et de compétences (loi d'orientation de 2005) et des paliers de références à atteindre à la fin de chaque cycle (*confer* les livrets personnels de compétences des élèves).

\_ L'évaluation par compétences des élèves contribue au suivi de l'acquisition progressive des connaissances, des capacités et des attitudes attendues par la validation du socle commun. Sa mise en œuvre se traduit par l'évaluation des compétences transversales (source : Eduscol).

\_ Nouveau socle commun de connaissances de compétences et de culture en 2016 (*cf* : La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013.)

2<sup>o</sup> étape : Définir l'évaluation (*Évaluer, c'est situer un acte par rapport à une référence. C'est, plus précisément, juger de la différence entre cet acte et cette référence. L'acte peut-être une activité, une performance, une production d'un élève, etc. L'idée généralement acceptée est que cet acte est un indice d'une connaissance ou d'une compétence. On part de ce qui est observable (l'acte, la performance, le comportement) et on infère la connaissance ou la compétence*) ; **puis** montrer selon ses convictions que :

• **Oui c'est possible**, par exemple lors d'une évaluation d'histoire, il y aura un exercice qui travaillera les compétences (travail sur une carte, tableau,...) et un autre sur les connaissances (questions de cours, définitions,...)

• **Non**, il est préférable de différencier les deux car ...

**Comment évalue-t-on des compétences ?**

1<sup>ère</sup> étape : définir le terme de compétence

\_ Les compétences sont définies par le Socle Commun de connaissances et de compétences (loi d'orientation de 2005) et des paliers de références à atteindre à la fin de chaque cycle (*confer* les livrets personnels de compétences des élèves).

\_ L'évaluation par compétences des élèves contribue au suivi de l'acquisition progressive des connaissances, des capacités et des attitudes attendues par la validation du socle commun. Sa mise en œuvre se traduit par l'évaluation des compétences transversales (source : Eduscol).

\_ Nouveau socle commun de connaissances de compétences et de culture en 2016 (*cf* : La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013.)

2<sup>o</sup> étape : définir l'évaluation

\_ Évaluer, c'est situer un acte par rapport à une référence. C'est, plus précisément, juger de la différence entre cet acte et cette référence. L'acte peut-être une activité, une performance, une production d'un élève, etc. L'idée généralement acceptée est que cet acte est un indice d'une connaissance ou d'une compétence. On part de ce qui est observable (l'acte, la performance, le comportement) et on infère la connaissance ou la compétence

3<sup>ème</sup> étape : Donner un exemple

- Faire référence au livret personnel de compétences des élèves qui est utilisé depuis 2008 dans les écoles.
- Evaluation par observation lors d'une tâche
- Evaluation par écrit lors d'un contrôle, etc...

### **Évaluations nationales : diagnostiques, formatives ou sommatives ?**

1<sup>ère</sup> étape : Définir ce que sont les évaluations nationales

Ces évaluations s'adressent aux élèves recevant un enseignement de niveau CE1 ou CM2 et dont les objectifs d'apprentissages correspondent à ces classes, quelles que soient les modalités de leur scolarisation. Elles concernent les domaines du français et des mathématiques. Les résultats des élèves peuvent être analysés à l'échelle de l'école. Leur exploitation permet aux enseignants de définir et d'adapter les choix pédagogiques les plus favorables à la réussite de leurs élèves, de prévoir les aides nécessaires ou encore d'organiser le travail des classes en prenant en compte les besoins identifiés. S'agissant des évaluations réalisées en CM2, elles constituent un support privilégié favorisant la liaison entre l'école et le collège. (source Eduscol).

2<sup>o</sup> étape : Les objectifs selon le Ministère de l'Éducation

- "Mesurer les acquis des élèves à deux moments clefs de leur scolarité élémentaire"
- "Renforcer les compétences des élèves là où elles sont insuffisantes en mobilisant les dispositifs d'aide personnalisée"
- "Informer les parents et leur permettre de suivre les progrès de leur enfant"
- "Disposer d'indicateurs fiables des acquis des élèves pour mieux piloter le système éducatif et favoriser l'égalité des chances de l'école au niveau national.

3<sup>ème</sup> étape : Interpréter

Ces évaluations nationales sont similaires partout en France pour toutes les classes de CE1 et de CM2. Les enseignants sont tenus d'appliquer les exercices proposés et le système de notation mis en place par le ministère de l'Éducation Nationale. Les évaluations sont des outils pédagogiques au service des enseignants. Même si elles sont considérées de façon générale comme des évaluations sommatives (qui se déroulent après l'apprentissage), car elles servent à évaluer les acquis des

élèves, elles sont également utilisées comme des évaluations formatives et diagnostiques, car elles permettent de diagnostiquer les acquis des élèves, leurs représentations, leurs obstacles et donc aident à l'adaptation de l'enseignement.

### **À qui servent les évaluations nationales ?**

Les évaluations nationales n'existent plus depuis 2013. Cela a été annoncé par la Dgesc (direction de l'enseignement scolaire) dirigé alors par Vincent Peillon lorsqu'il était ministre de l'EN. Elles visaient d'une part à évaluer les élèves de façon objective et d'autre part à **fournir à l'administration des données objectives**

### **Pouvez-vous dire quels débats concernant les évaluations nationales ont animés l'école ces dernières années?**

Problème de fiabilité: les classes n'évoluent pas toutes au même rythme, les progressions établies par les professeurs varient d'une école à l'autre et donc une classe qui est évaluée sur un domaine de mathématiques qui a été abordé 6 mois plus tôt va obtenir des résultats moins bons qu'une autre classe qui vient juste de l'aborder.

D'autre part, elles étaient critiquées car faire vivre à des élèves si jeunes des évaluations comparatives semble inapproprié.

### **À quel moment de l'année se déroulent les évaluations CE1 et CM2 ?**

Elles n'existent plus depuis 2013. Cette question ne sera donc pas posée.

### **Doit-on tout évaluer ?**

Cette question est presque philosophique. Je pense qu'elle a été posée dans un contexte précis qui nous manque ici pour répondre. Tentative de réponse hors contexte : L'évaluation est obligatoire, pour qu'elle soit au service des apprentissages, elle doit s'inscrire dans une démarche formatrice (renseigne l'élève, l'aide à progresser). Pour cela, il existe plusieurs moyens : évaluation diagnostique/ formative/ sommative. Toutes les compétences travaillées doivent être évaluées, mais pas toutes doivent faire l'objet d'une évaluation sommative.

### **Pouvez-vous clarifier la notion de pédagogie ?**

- Ensemble des méthodes utilisées pour éduquer les enfants et les adolescents
- Pratique éducative dans un domaine déterminé ; méthode d'enseignement : La pédagogie des langues vivantes.
- Aptitude à bien enseigner, sens pédagogique : « Manquer de pédagogie ».

### **Quelle distinction faites-vous entre les notions de « pédagogie » et de « didactique » ?**

La didactique est une réflexion sur la transmission des savoirs, alors que la pédagogie est orientée vers les pratiques d'élèves en classe

### **Quels sont les piliers du socle commun ?**

Socle actuel dans les écoles depuis 2006 :

- 1) Maîtrise de la langue française
- 1) Principaux éléments de mathématiques et de culture scientifique
- 2) Langue vivante étrangère
- 3) TUIC
- 4) Culture humaniste
- 5) Compétences sociales et civiques
- 6) Autonomie et initiative

Nouveau socle de connaissances, compétences et **culture** (prévu pour 2016 ; le projet de socle a été consulté par tous les PE de France lors d'une consultation nationale qui a eu lieu dans chaque école en septembre 2014.

- 1) Les langages pour penser et communiquer
- 2) Les méthodes et outils pour apprendre
- 3) La formation de la personne et du citoyen
- 4) Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- 5) Les représentations du monde et l'activité

### **Quel est le dernier palier d'évaluation du socle commun ?**

Le palier 3 à valider en fin de 3ème

### **Pourquoi voulez-vous devenir Professeur des Ecoles ?**

Cette question est personnelle, à chacun de trouver sa réponse...

### **A quoi sert l'école primaire ?**

2 axes majeurs : transmission des savoirs & éducation. Evoquer éventuellement l'enjeu principal du socle commun qui est d'assurer la réussite de tous les élèves. Par réussite il faut entendre de disposer les compétences nécessaires à l'insertion professionnelle ; à l'intégration sur le plan social (maîtrise du langage) ; au bien être en société (accès à la culture ; connaissances de l'écrit).

### **Il est question aujourd'hui d'une refondation de l'école. Qu'est-ce à dire ?**

Loi d'orientation pour la refondation de l'école de la République votée lorsque V. Peillon était ministre de l'EN. Par refondation il y a l'idée d'assurer la vieille promesse républicaine qui est la réussite de tous (principe d'égalité). Pour cela, la République s'est engagée dans une logique compensatoire qui vise à compenser les inégalités pour permettre l'égalité des chances. Par exemple ; création des classes TPS (Toutes Petites Sections) pour les élèves dont les familles sont éloignées de la culture de l'école. Ex.2 : renforcement des aides pour les élèves en situation de handicap.

# Sanction

## **Quelle punition instaurer en CP pour des élèves non-scripteur ?**

Plusieurs punitions sont envisageables pour des enfants issus de CP. On peut par exemple :

- Enlever des moments de récréation, en prenant l'élève fautif avec soi pour lui expliquer calmement le pourquoi de la situation.
- Mettre en place un carnet de suivi en liaison avec les parents, afin de les impliquer.
- Lecture d'une lettre d'excuse rédigée à la maison avec papa ou maman
- Donner à l'élève une tâche de l'ordre de l'utile à l'élève (rangement, aide à l'enseignant), notamment si on n'est pas de service de surveillance.

## **Quelles sanctions mettre en place pour faire cesser les bavardages ?**

Tout va dépendre du "fonctionnement" de la classe. Néanmoins, vu que les punitions/sanctions collectives sont interdites, il vaut mieux essayer de cibler les auteurs de trouble(s). Pour eux, plusieurs choses sont envisageables (cf question précédente) même si elles risquent, en fonction du nombre d'élèves ciblé de ne pas être totalement fonctionnelles. On peut aussi arrêter de faire classe, se mettre à son bureau et attendre le silence. On peut aussi prévoir d'enlever du temps de récréation et/ou d'activités "ludiques" mais on risque de retomber dans la sanction collective. Il peut aussi être intéressant d'écrire en début d'année les règles de vie et d'expliquer lors d'un débat, les soucis et les problèmes qui découlent des bavardages (manque de respect envers les camarades, pas de compréhension de la consigne, pénibilité de certaines tâches).

## **Face à une classe toujours bruyante et agitée, quelle est la place de la punition et comment trouver la punition adaptée ?**

La punition n'est pas forcément toujours LA réponse, même si elle peut parfois s'avérer efficace. Mettre des mots dans un cahier de liaison pour impliquer les parents peut avoir des résultats probants, mais surtout expliquer aux élèves en quoi le calme est bénéfique dans les activités scolaires peut aussi être intéressant et les impliquer dans la démarche. Néanmoins, face à une classe bruyante et agitée, la sanction collective n'est pas envisageable, il faudra donc cibler prioritairement les élèves "déclencheurs".

On pourra aussi envisager d'équilibrer les activités de façon à laisser une "soupape" pour les élèves.

## **Comment réagir face à la revendication d'un élève : « C'est pas juste ! Tout le monde est puni alors qu'il y a 4 ou 5 élèves qui font du bruit. » ?**



Le soucis posé par cette question est double. D'une part, l'élève, dans sa revendication, a raison, la sanction collective étant interdite. D'autre part, se désavouer de suite risque de faire perdre "la face" à l'enseignant. Dans cette situation, la meilleure solution est, si la sanction est mise en place, d'expliquer que c'est un comportement collectif qui entraîne une telle mesure. Mais on pourra aussi se montrer magnanime, dire que la sanction est levée mais que dorénavant, ceux qui bavarderont seront sanctionnés plus sévèrement (et à l'enseignant de se tenir à cette ligne de conduite pour ne pas se discréditer).

### **Quelle est la valeur des sanctions réparatrices ?**

D'après les cahiers pédagogiques, la sanction réparatrice permet à l'enfant de prendre conscience du dommage causé et d'assumer la responsabilité du préjudice. La réparation a un rapport direct avec l'erreur, elle aide à intégrer la règle. La victime doit considérer la compensation comme suffisante. La sanction réparatrice possède donc une véritable valeur pédagogique car elle instaure notamment une relation et un dialogue entre la victime et le "fauteur".

### **Un élève très perturbateur et en grand besoin d'affection se fait remarquer dans la classe sans arrêt. Il dérange constamment le groupe. Quelles limites imposer, quelles sanctions ?**

C'est une question délicate. En effet, il serait bon de connaître un peu plus le pourquoi du comment. Pourquoi ce besoin d'affection ? Quelles perturbations ? Il va, selon le profil de l'élève, y avoir différentes réponses. En effet, un enfant avec un grand besoin d'affection peut l'être pour diverses raisons (manque de confiance en lui, solitude, besoin de se sentir exister dans la classe mais aussi problèmes familiaux, affectifs) et selon le cas, cela va demander une approche totalement différente. Par exemple, un élève perturbateur pourra l'être beaucoup moins s'il est plus impliqué dans certaines tâches / activités ou si on explique clairement ce que l'on attend de lui dans les apprentissages. On peut lui donner un rôle valorisant dans certaines activités comme l'EPS pour en faire un élément moteur et lui permettre d'acquérir une certaine reconnaissance.

Concernant les sanctions, elles devront être véritablement expliquées et comprises par l'élève si celui-ci a un réel besoin d'affection mais dépendront aussi du contexte. Ainsi, on évitera d'utiliser un cahier de liaison avec un enfant ayant des soucis familiaux. Pour un élève agité, on évitera aussi de le laisser assis sur un banc.

### **Peut-on donner des lignes à faire à la maison ?**

Non, tout comme la punition collective, les lignes à la maison, comme à l'école sont interdites. Néanmoins, une rédaction expliquant les motifs ou les causes, ainsi que les lettres d'excuse sont tout à fait autorisées et même conseillées pour faire prendre conscience de son manquement à l'élève.

### **Faut-il différer ou non les sanctions ?**

Une fois de plus, il n'y a pas de réponse "exacte". En effet, sous l'effet de la colère, en réagissant "à chaud", l'enseignant peut donner une sanction trop forte ou irréalisable, voire pire, se tromper de "coupable". Donc, en différant la sanction, il peut ainsi prendre plus de recul et de hauteur sur l'évènement. Néanmoins, différer une sanction, c'est aussi prendre le risque de laisser l'acte impuni,

de perdre une partie de son autorité sur l'instant ou de ne pas résoudre sur l'instant une situation qui nécessite pourtant une intervention claire.

### **Quelles sanctions réparatrices en CP ?**

Tout va dépendre de la sanction "à réparer". En effet, cela pourra aller de l'aide au nettoyage de la classe, à la présentation d'excuses orales aux différentes personnes impliquées. (Sur cette question, je sèche un peu).

### **Il y a-t-il possibilité de sanctions à la maternelle ?**

A l'école maternelle, aucune sanction ne peut être infligée. L'isolement pendant un temps très court et sous surveillance de l'enseignant est possible. Un retrait provisoire peut aussi être décidé dans les cas les plus graves, après consultation de l'équipe éducative avec pour objectif une réinsertion scolaire.

## L'école et la famille

### **1 - Des parents ne viennent jamais aux réunions parents professeur que faites-vous ?**

S'il y a un réel problème avec l'élève je prends rendez-vous avec ses parents pour en discuter. S'il n'y a pas de problème, je ne fais rien.

Attention, certains parents ne viennent pas aux réunions car celles-ci ont lieu à des horaires inadaptés, il ne s'agit pas toujours de désintérêt ou d'indifférence vis à vis de l'école.

### **2 - Que doit-on communiquer aux parents ?**

Les parents doivent être informés :

- des objectifs à atteindre
- des moyens mis en œuvre à cet effet
- des possibilités qui leur sont offertes d'être associés aux progrès de leur enfant
- le livret scolaire
- les sorties scolaires si elles se déroulent en dehors du temps scolaire, sinon on peut les informer
- l'attitude de l'enfant en classe et dans la vie de l'école

### **3 - Que pensez vous de la relation parents profs?**

Qu'elle est très difficile à mettre en place : historiquement elle est conflictuelle !!

### **4 - Comment faire quand les parents sont étrangers et ne parlent pas français ?**

Il faut essayer de trouver quelqu'un (un autre parent par exemple) qui parle la même langue que ces parents pour pouvoir communiquer avec eux.

Les orienter vers des associations qui s'occupent des immigrants et pourquoi pas les orienter vers des cours pour adultes.

*Petite anecdote d'une membre du forum edp : « Dans l'école de mes filles, une maîtresse de PS avait choisi une maman pour accompagner les enfants lors d'une sortie scolaire qui était d'origine turque et parlait très bien le français, pour que 3 petits enfants dont les parents ne parlaient pas le français (et par conséquent eux ne le parlaient ni ne le comprenaient pas bien) ne soient pas à l'écart lors de cette sortie. »*

## **5 - Place des parents dans la communauté éducative ? Quel dialogue avec eux ?**

Programmes de l'école maternelle 2002 :

Les enseignants partagent avec les parents l'éducation des enfants qui leur sont confiés. Cette situation impose confiance et information réciproque.

Les parents sont représentés à l'école depuis 1975. Depuis 1989, ils sont reconnus membres de l'équipe éducative, 2 grandes fédérations : la PEEP et la FCPE. Les représentants des parents d'élèves ont une fonction de médiation et d'information.

Les parents sont souvent sollicités pour aider les enseignants à encadrer des sorties scolaires, ou à être associés à des activités.

## **6 - Faut-il un agrément des parents pour accompagner une sortie au ski?**

Oui, il faut un agrément pour les intervenants bénévoles en ski de fond et ski alpin.

Textes de référence :

"Participation d'intervenants extérieurs aux activités d'enseignement dans les écoles maternelles et élémentaires" Circulaire n° 92-196 du 3 juillet 1992. (document IV-A du classeur EPS)

"organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques" BO n°7 du 23 septembre 1999.

Pour pouvoir obtenir l'agrément de l'Inspecteur d'Académie, les intervenants extérieurs en ski de fond et en ski alpin doivent avoir eu, lors d'une réunion préparatoire, une information sur les conduites sécuritaires.

Idem pour la natation.

Non, si les parents ne sont là que pour s'occuper des enfants qui ont froid, on fait une chute...

## **7 - Pourquoi certains parents considèrent l'école maternelle comme une garderie ?**

**En est-ce une ?**

Parce qu'ils ne se rendent pas compte des apprentissages qui sont mis en place en maternelle et parce qu'elle n'est pas obligatoire.

## **8 - Que dire à une maman d'un élève de CP qui vient me dire que ma méthode de lecture est nulle et que je ferais mieux de prendre telle autre? et son intervention est elle légitime?**

Lui expliquer le bien fondé de la méthode, rapporter ça aux textes des programmes.

Lui rappeler que l'école est un lieu d'apprentissage dont l'enseignant est le professionnel. Les choix didactiques et pédagogiques qu'il fait sont réfléchis. Il doit en tenir les parents informés, mais il n'a pas à les justifier, ni à s'en justifier.

Son intervention peut être due au fait que les médias font des gorges chaudes de certaines méthodes (globale par exemple). Il faut surtout bien expliquer comment va fonctionner la méthode aux parents lors de la réunion de rentrée, pour les rassurer.

## **9 - si un parent me critique toujours , moi et mes démarches pédagogiques, ais je des recours? si oui lesquels?**

Si un parent est particulièrement difficile ou passe son temps à critiquer, le recevoir en présence du directeur ou d'un collègue. Ne pas hésiter si besoin à en référer à l'IEN et lui demander une inspection qui serait une preuve des compétences du PE , ou faire venir le conseiller pédagogique.

**10 - Alain dit: "L'Ecole n'est nullement une grande famille" . Commentez cette assertion.**

Dans la famille, les ressorts de l'éducation sont généralement affectifs : l'amour, les sentiments, l'exigence d'obéissance aux parents.

A l'école, la discipline par le travail remplace l'obéissance aux personnes. Les comportements sont jugés par rapport aux règles (« l'école n'est nullement une grande famille... la force du maître quand il blâme, c'est que l'instant d'après il n'y pensera plus... »)

Un professeur n'est pas là pour remplacer la famille. L'école doit être complémentaire à la famille.

**11 - Est-ce que toutes les pratiques culturelles apportées par les enfants à l'Ecole sont recevables ?**

Culturelles mais pas religieuses.

De plus, les pratiques culturelles qui ne sont pas recevables sont celles qui mettent en danger l'enfant ou les autres enfants et celles qui font de la propagande.

**12 - Qu'apporte de plus, l'Ecole à la famille ?**

le savoir faire, le savoir être, la savoir, culture commune. Apprendre à vivre en société, les valeurs de la République.

**13 - Quelle est la place des "devoirs" scolaires à faire à la maison ?**

Aujourd'hui, les devoirs à la maison (et toutes formes de travail écrit) sont strictement interdits et ceci depuis 1956. Par contre, le maître peut donner des travaux oraux et des leçons à apprendre.

Dans la théorie, les devoirs écrits sont dits "interdits" en école primaire, toutefois, ils sont tolérés pour le CM2 en vue de préparer les élèves à l'entrée en 6ème.

Dans la pratique, les choses sont différentes !

Il faut savoir aussi que la mise en place de devoirs peut favoriser l'émergence d'inégalités : certains élèves pourront être aidés à la maison pour faire leurs devoirs alors que d'autres ne bénéficieront d'aucune aide ...

**14 - Séparer vie publique et vie privée, mais l'Ecole doit s'ouvrir aux parents. Quelle cohérence entre ces deux propositions ?**

Il s'agira d'accueillir les parents en tant que professeur afin d'éviter une familiarité avec les parents qui risquerait de faire s'écarter de l'objectif initial qui est de favoriser une co-éducation cohérente autour de l'enfant.

**15 - Ecole et milieu familial: comment réduire la distance qui peut exister entre ces deux partenaires. Quels en sont les enjeux ?**

Les enjeux de rapprocher les parents de l'école sont pour le bien être de l'enfant, pour sa réussite scolaire.

On peut réduire cette distance en proposant aux parents de venir dans la classe le samedi, dispositif semaine des parents à l'école, de participer à des ateliers, organisation d'exposition, à la fête de l'école, en leur demandant de venir même quand l'enfant ne rencontre pas de difficultés à l'école, d'être un partenaire dans l'apprentissage (cahier de vie, livret scolaire...)

**16 -L'Ecole doit-elle éduquer la famille ?**

L'école doit en aucune façon changer la culture de la famille. Elle peut avertir des personnes seulement si elle estime que l'enfant est en danger.

### **17 - Le livret scolaire, ou livret d'évaluation, est-il lisible par la famille ?**

Oui et non. Le livret scolaire, ou livret d'évaluation n'est lisible que par les parents ayant une certaine culture qui leur permet de s'intéresser à l'école.

Oui, si comme le stipule les programmes, l'évaluation est claire, compréhensible, pensée pour être adressée aux parents.

### **18 - Quel serait le contenu d'une réunion d'information aux familles organisée au mois de septembre ?**

#### Réunion d'information pour toute l'école :

- \* Présentation de l'équipe pédagogique (enseignants, ATSEM, AE)
- \* Horaires de l'école, vacances scolaire
- \* Présentation du RASED
- \* Présentation du Projet d'école (s'il est connu, s'il est déjà commencé les grandes lignes)
- \* Accueil du matin et du soir
- \* Coopérative
- \* Relations parents –enseignants : les élections de parents

#### Réunion d'information de classe :

- \* Présentation de l'enseignant
- \* Grandes lignes du programme avec des repères temporels (trimestriels ou par période)
- \* Descriptif d'une journée de classe, rappel des horaires d'entrées, de sorties, de récréation.
- \* Présentation des intervenants, des aide éducateurs, des ATSEM (noms, rôles)
- \* Indications sur le mode de travail mis en place dans la classe (choix pédagogique, système d'évaluation )
- \* Points divers d'organisation : goûters, bibliothèque de prêt, matériel de sport, ..
- \* Cahier de vie, cahier de liaison, ...

### **19 - Comment et pourquoi faire venir les familles à l'Ecole ?**

Comment ?

- \*pour les réunions d'information : générale ou par classe
- \*pour la semaine des parents à l'école

Pourquoi ?

Pour instaurer un partenariat éducatif durable avec les parents dans un esprit d'ouverture, de confiance réciproque, de respect mutuel. Elle vise à favoriser l'information, la concertation, la réflexion sur le rôle des parents à l'école.

Pour les informer du déroulement de la vie en classe, à l'école, des projets...

Parce que les parents souvent se posent des questions sur ce qui se passe à l'école, cela leur permet de se rendre compte du lieu où leur enfant évolue.

Tout ceci pour favoriser l'enfant au bien-être et à la réussite au sein de l'école.

### **20 - Quelles formes de participation des familles à l'Ecole peut-on observer et souhaiter ?**

- les parents sont membres de la communauté éducative : la formule est un peu vague mais les parents doivent voter par exemple le projet d'école, le règlement intérieur au conseil d'école, ils doivent être associés à chaque prise de responsabilité d'ordre éducatif : par exemple ils autorisent une sortie en dehors du temps scolaire, ils acceptent ou refusent une vaccination, ils sont associés à la mise en application du respect des règles...

- En cas de nécessité pour l'encadrement des élèves au cours d'activités scolaires se déroulant à l'extérieur de l'école pendant le temps scolaire, le directeur peut accepter ou solliciter la participation de parents volontaires bénévoles.

- Sur proposition du conseil des maîtres, il peut autoriser les parents à apporter au maître une participation à l'action éducative (information sur un métier, animation d'un atelier précis)  
Leur partenariat peut être multiple : partenariat sur un projet, fête de l'école, journée des parents, ateliers, sorties scolaires, etc.

**La semaine des parents à l'école** a pour objectif d'ouvrir plus largement que d'ordinaire l'école aux parents. C'est un moment privilégié qui permet aux parents de découvrir le cadre de vie scolaire de leurs enfants et les activités qui s'y déroulent. Pendant la semaine des parents, on peut accompagner l'enfant dans sa classe, découvrir le fonctionnement de la demi-pension, l'heure de la sieste, les salles de sport ou assister à certaines activités pédagogiques, avec l'accord des enseignants. Il faut que les parents puissent imaginer l'enfant dans sa classe, mais également qu'ils se sentent à l'aise au sein des locaux scolaires. Pour les parents, c'est le moment d'oublier leurs propres souvenirs d'école, pour découvrir le monde scolaire d'aujourd'hui, dans lequel évolue leur enfant. C'est enfin l'occasion de mieux connaître leur enfant, de découvrir une part de sa vie quotidienne, de pouvoir l'aider à s'adapter à la vie scolaire. La découverte du vécu scolaire des jeunes peut être pour les parents l'occasion de nouer un vrai dialogue sur le sens des apprentissages et leur but. Elle permet d'échanger concrètement sur le quotidien des jeunes, mais aussi sur leur avenir. Elle permet également aux parents de mieux comprendre l'école.

### **21 - Que se joue-t-il dans la relation école-famille, qui peut favoriser la réussite des enfants ou l'en empêcher ?**

Empêcher la réussite des enfants :

- le fait que la famille et l'école se critiquent l'un et l'autre devant l'enfant
- pas de dialogue entre l'école et les familles
- le fait que l'enfant soit confronté à 2 cultures totalement différentes et n'arrive pas à les concilier.

Favoriser la réussite des enfants :

- 2 cultures complémentaires
- un dialogue qui est établi entre la famille et l'école
- entente entre les 2 familles et coopération pour la réussite de l'enfant.

### **22 - Dans quelle mesure une relation de qualité école-familles, peut-elle favoriser la réussite scolaire ?**

Le partenariat avec les parents c'est les intéresser à la vie scolaire et à l'école pour, entre autre, développer, chez l'enfant, le désir de réussir ( pour qu' un enfant se motive les parents doivent manifester de l'intérêt pour ce qu'il fait. )

Donc relation école/famille permet:

1) réduire échec

2) violence: 1 exemple positif dans le monde de l'éducation: école qui a mis en place, dans un lieu neutre, un lieu pour que les enseignants et les parents se rencontrent pour parler des problèmes.

Conséquence: 10 mois après la création du Centre, 38% des enseignants avaient déjà fait le déplacement tandis qu'un 1er bilan en début d'année révélait des progrès dans les apprentissages (19%), une baisse de la violence à l'école (20%) et des conflits dans les foyers (19%)

## **Scolarisation en maternelle**

**Quelle est la spécificité de l'école maternelle en France ?**

Elle n'est pas obligatoire. Mais elle est très fréquentée par les enfants. 28% des 2-3 (TPS) la fréquente. Leur accueil se fait dans la mesure des places disponibles, alors que la scolarisation des 3 ans est un droit pour tout parent qui en fait la demande.

La récente description des buts de l'école maternelle dans le B.O. Hors-Série N°3 du 19 juin 2008 montre l'importance de l'enjeu de l'école maternelle : rendre l'élève progressivement autonome, lui faire acquérir le langage oral et découvrir l'écrit, tout cela en prenant en compte le rythme propre de l'enfant. L'un des buts principaux, également, est la préparation à la scolarité élémentaire.

### **Comment l'école maternelle peut-elle être définie par rapport aux autres structures d'accueil de la petite enfance ?**

### **Quelles sont les structures partenaires de l'école en ce qui concerne la petite enfance ?**

Il y a les services de la petite enfance gérés par les collectivités territoriales  
Les services ayant en charge la petite enfance (CAF, PMI...)  
les parents, les enseignantes et ATSEM

### **La scolarisation des moins de trois ans est-elle une disposition récente ?**

l'accueil des deux ans est prévue depuis les lois de 1882-1886. Elle n'est pas obligatoire et sont prioritaires les mères qui travaillent, et les enfants des zones d'éducation prioritaire.

Quelles sont, selon vous, les conditions pour qu'un enfant puisse être accueilli à l'école maternelle ?

La propreté, la séparation, le contrôle des émotions, la sociabilisation, et l'autonomie.

### **Qu'est-ce qu'une ATSEM ? quel est son rôle ?**

ATSEM = Agent territorial spécialisé dans l'école maternelle.

Elle s'occupe de :

Activités scolaires et éducatives : le matin, ces activités ont lieu sous l'égide de l'Education Nationale auxquelles les ATSEM apportent un soutien matériel et leur participation ; les activités scolaires de l'après midi ont lieu sous la responsabilité de l'enseignant

La sieste : pour laquelle l'ATSEM assiste l'enseignant dans sa mise en œuvre (aider les enfants à se déshabiller et à se coucher, etc.)

L'accueil de la maternelle tout au long de la journée qui est assuré par l'enseignant, mais que l'ATSEM peut être amené à assister

Garderie : assurée du matin jusqu'au soir (y compris en dehors des horaires de classe). Certaines communes dispensent les ATSEM de cette mission.

Si l'ATSEM a pour rôle de seconder l'enseignant, il (elle) ne détient pas l'autorité de l'enseignant, qui est le seul responsable de l'organisation et du déroulement des activités pédagogiques. Il ne peut en aucun cas se substituer à lui (sauf cas exceptionnel sur demande de la direction de l'établissement).

En dehors de ces activités principales et en dehors des heures de cours, l'ATSEM est chargé de l'entretien, du rangement et l'hygiène des locaux et salles de classe. (attention, quand elle fait l'entretien elle n'est plus ATSEM mais Agent d'Entretien; elle change de statut)

### **Que sont pour vous des locaux adaptés aux apprentissages des jeunes enfants ?**

Selon moi, les locaux adaptés aux apprentissages des jeunes enfants, sont une salle ayant des coins connus des élèves avec différents types d'activités auxquelles les enfants peuvent jouer (peinture, construction, ...).

### **Quels sont les apprentissages fondamentaux que l'enfant doit faire à l'école maternelle ?**

Le programme est divisé en **cinq domaines d'activité** (2008)

- s'approprier le langage et découvrir l'écrit
- devenir élève
- agir et s'exprimer avec son corps
- découvrir le monde
- percevoir, sentir, imaginer, créer

### **« Apprendre le métier d'élève » qu'est-ce que cela signifie à l'école maternelle ?**

- l'enfant devrait aller à l'école primaire pour y apprendre un métier. Cette expression est navrante parce qu'elle nie le sens premier de l'apprentissage, celui d'aider à grandir. L'école sert à emmagasiner des connaissances, à devenir adulte, à transmettre des valeurs... Et si nous changions de paradigme pour dire ensemble que l'objectif prioritaire de l'école consiste tout d'abord à former des citoyens. Perrenoud démontre comment le travail scolaire est juridiquement plus proche des travaux forcés que d'une profession librement choisie. L'exercice du métier d'élève n'offre souvent aux enfants ni l'impression, ni l'occasion de faire des choses intéressantes. C'est à dire qui ait du sens pour eux. Plus nombreux sont ceux qui trouvent rarement leur compte à travers l'exercice de ce métier. Celui-ci les pousse à exercer la ruse, la tricherie, le faux-semblant, voire la violence physique.

### **Existe-t-il des outils spécifiques pour faire le lien entre la famille et l'école maternelle ?**

Oui, le cahier de vie, qui est un lien entre l'école et la famille. Dans ce cahier on raconte ce qui se passe en classe, on peut coller des photos. L'élève peut le prendre à la maison à son tour et raconter ce qu'il s'y passe. Cette narration en classe et à la maison peut prendre la forme de dictée à l'adulte.

Le cahier de réussite ou portfolio, où les travaux sont consignés. Il est là pour valoriser l'élève.

Le livret d'accueil des parents est un guide destiné à l'information des parents.

### **A quoi sert l'évaluation à l'école maternelle ? Comment évalue-t-on à l'école maternelle ?**

L'évaluation sert pour l'enseignant à adapter, améliorer, ajuster sa pratique. Elle sert également à donner aux parents des informations quant aux progrès de leur enfant.

En maternelle on évalue prioritairement par l'observation directe des élèves en situation. Le livret de compétences est à remplir en fin de grande section.

### **Quelle est la place du langage à l'école maternelle ?**

L'apprentissage du langage est le pivot de tous les autres apprentissages. Il est travaillé en situation à tout moment.

Dans les programmes de 2002 un domaine était intitulé « le langage au cœur des apprentissages ».

Dans les programmes de 2008 ce domaine devient « s'approprier le langage ». En effet, apprendre à parler la langue est un des enjeux de l'école maternelle.



### **Pourquoi apprendre à parler à l'école ?**

Le langage est travaillé essentiellement pour apprendre à l'élève à s'exprimer et communiquer, à échanger et également à comprendre. Le langage est le vecteur de nombreux autres apprentissages. La maîtrise du langage est un facteur d'égalité des chances.

### **Apprend-on à écrire à l'école maternelle ?**

Un domaine spécifique est intitulé « découvrir l'écrit ». Une préparation à l'écriture est pratiquée à l'école maternelle. L'élève apprend les gestes de l'écriture par le graphisme.

### **Peut-on faire des sciences à l'école maternelle ?**

Oui, elles sont classées dans le domaine « Découvrir le monde » et plus précisément dans les paragraphes : découvrir les objets, découvrir la matière, découvrir le vivant, découvrir les formes et les grandeurs.

### **Quels sont les domaines d'activité de l'école maternelle ?**

Le jeu, en maternelle l'élève apprend par le jeu. C'est un besoin à cet âge.

L'action, l'élève manipule, découvre.

La recherche autonome, l'élève s'approprie des connaissances et des compétences.

L'expérience sensible qui développe l'imagination.

Dans les programmes de 2008, les domaines sont : s'approprier le langage, découvrir l'écrit, agir et s'exprimer avec son corps, découvrir le monde, percevoir, sentir, imaginer, créer.

Dans les nouveaux programmes de mars 2015, applicables à la rentrée de septembre 2015, les domaines sont : mobiliser le langage dans toutes ses dimensions, agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique, agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques, construire les premiers outils pour structurer sa pensée, explorer le monde.

### **L'école maternelle est-elle concernée par les compétences du socle commun ?**

Oui toutes les compétences du socle sont vues à l'école maternelle.

La maîtrise de la langue française : s'approprier le langage et découvrir l'écrit, la pratique d'une langue vivante étrangère : domaine transversal, les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique : découvrir le monde, la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication : découvrir le monde, la culture humaniste : percevoir, sentir, imaginer, créer, les compétences sociales et civiques : devenir élève, l'autonomie et l'initiative : agir et s'exprimer avec son corps.

### **Connaissez-vous des dispositifs pédagogiques spécifiques à l'école maternelle ?**

Oui par exemple l'organisation de l'espace de la classe en îlot qui favorise les échanges. Le fonctionnement par ateliers qui favorise l'exploration, la découverte, l'autonomie et permet une pédagogie différenciée. Les rituels, qui sont un moment collectif pour apprendre les règles de vie, le langage, les nombres, la structuration du temps et de l'espace.

## **Scolarisation en TPS**

### **Au niveau de la classe : la pédagogie**

**Quelles sont les compétences d'un enfant de deux ans ?**

**Motricité** : L'enfant marche, court et se relève quand il tombe. Il sait monter et descendre des escaliers (utile à la maîtrise des sphincters). Développement des motricités fines avec les cuillères, fourchettes, crayons,...)

**Cognition** : L'enfant passe d'une intelligence sensori-motrice à une intelligence représentative (selon Piaget se passe vers l'âge de 18 mois). L'enfant acquiert des représentations mentales telles que l'évocation de quelque chose ou quelqu'un d'absent. L'enfant pense et ne fait pas que manipuler. L'enfant imite même en l'absence du modèle (imitation différée), utilise le jeu symbolique (simulacres ou jeu de fiction), le langage et les images mentales, le dessin interprété (gribouillis auquel l'enfant attribue une signification). Les tout-petits ont une pensée centrée sur eux-mêmes (selon Piaget, égocentrique) et utilise des préconcepts en terme de raisonnement (ex : Pourquoi il y a la mer ? Parce qu'il y a des bateaux.) C'est donc une pensée non objective, mais une tentative d'explication et d'effort pour comprendre ce qui les entoure.

**Développement langagier** : La fonction de communication est très précoce et les formes de communication évoluent avec l'âge. On passe petit à petit de l'imitation à la communication entre pairs, puis à la communication verbale (processus qui dure dans le temps). Le langage des enfants a des caractéristiques bien marquées : le contenu informatif est pauvre, l'argumentation est quasi inexistante, et les dialogues sont peu structurés. Il y a en effet une grande diversité des thèmes qui se succèdent sans être vraiment reliés entre eux. Il existe, en parallèle, de nombreux gestes et mimiques.

Source : <http://www.crdp-montpellier.fr/> (**L'ENFANT DE 2 À 3 ANS : SES COMPÉTENCES**, André GUILLAIN, prof de psycho à l'univ. Paul VALÉRY, Montp 3)

### **Quels sont ses besoins physiologiques, affectifs, cognitifs ?**

Des enfants de 2 ans ne sont plus considérés comme des bébés. Même si ils évoluent très vite, leur scolarisation doit répondre à leurs besoins spécifiques.

#### **1. Besoins physiologiques :**

\_ **Une bonne santé** car une fragilité physique exposent les enfants aux infections, accidents et intoxications. L'école maternelle reste ouverte sous certaines conditions aux enfants atteints de maladies chroniques et handicaps dans le cadre de dispositifs d'intégration prévus (circulaire du 30 avril 2002 pour l'handicap et circulaire du 22 juillet 1993 pour les maladies chroniques).

\_ **Le repos** : un enfant de 2 ans doit avoir au minimum 12 heures de sommeil par jour, donc la sieste doit lui être proposée l'après-midi, sans restriction de temps. L'école doit avoir les aménagements qu'il faut pour pouvoir proposer la sieste aux tout-petits.

\_ **La propreté** : la maîtrise des sphincters est une condition d'accès à l'école, même si quelques petits accidents peuvent avoir lieu. Du change doit être prévu dans les affaires des enfants.

\_ **L'alimentation** : des collations sont nécessaires pour les tout-petits notamment en milieu de matinée (elles sont souvent prises en charge par la commune). L'enseignant doit faire un lien pédagogique avec l'hygiène alimentaire et les conduites à tenir à table.

#### **2. Besoins affectifs :**

L'épreuve de la séparation avec les parents est un enjeu, en effet elle peut être très bien vécue par l'enfant car souvent ce n'est pas la première fois (accueil en crèche, grands-parents, nounous, ...), de plus il est bien stipulé à l'enfant que l'accueil à l'école ne concerne qu'une partie de la journée et qu'après l'enfant rentre à la maison. Possibilité en début d'accueil d'avoir un objet ou un doudou qui sécurise l'enfant. Cet objet sera abandonné progressivement.

#### **3. Besoins cognitifs :**

Les moyens cognitifs et langagiers des tout-petits sont différents des enfants de 3 ans. Une grande disparité sévit d'un élève à l'autre et les élèves de cet âge évoluent très vite. L'accueil des tout-petits

doit donc prévoir des activités qui sont à leur portée et qui permettent un meilleur développement, qu'ils soient intégrés avec des plus grands ou regroupés par âge.

**Il serait judicieux de faire un lien avec les nouveaux programmes de la maternelle qui viennent de sortir.**

Source : Pour une scolarisation réussie des tout petits, doc d'accompagnement de 2003 (texte 2 du cours de J-M MARTINEZ)

### **Quelles sont les formes spécifiques de travail en classe avec ces enfants ?**

Il est important de laisser à chaque enfant le temps de s'accoutumer, d'observer, d'imiter, d'exécuter, de chercher, d'essayer, en évitant que son intérêt ne s'étiolle ou qu'il ne se fatigue.

Il est également très important de stimuler le désir d'apprendre chez le jeune enfant, en multipliant les occasions de diversifier leurs expériences et d'enrichir leur compréhension, tout en leur offrant de multiples occasions d'expériences sensorielles et motrices en totale sécurité.

- **Des emplois du temps évolutifs** : des besoins et des rythmes biologiques à respecter (hygiène, fatigabilité, concentration, affection...), des écarts d'âge et de développement mais des évolutions rapides.
- **Une organisation du temps spécifique** : l'accueil, des temps éducatifs, la collation, le passage aux toilettes et la sieste.
- **Modalités et formes de travail** : les rituels (présents/ absents ; retour au calme, ...), les regroupements, les ateliers, la motricité, la récréation. Des activités à articuler avec une gestion du temps plus souple avec les tout-petits.
- **Une organisation spatiale et matérielle adaptée** : les espaces sont évolutifs tout au long de la maternelle. On trouve des coins jeux et ateliers permanents, des espaces de circulation, des outils et supports adaptés, de la manipulation / passage à l'écrit, des tables de travail / tableau (coin regroupement).
- **Le rôle de l'ATSEM** : L'ATSEM est un personnel membre à part entière de la communauté scolaire, le souci d'inscrire ses missions dans la dimension éducative vient au tout premier plan. Ce métier exige amour et intérêt pour les enfants. Mais l'ATSEM doit faire attention à l'équilibre affectif : ils ne doivent pas se substituer aux parents. Leur rôle est de répondre aux besoins des enfants, leur permettre de s'épanouir, de se sociabiliser et d'acquérir des connaissances au travers des activités conçues avec ou sans l'aide de l'enseignant.

### **Quels sont les objectifs de travail qu'un enseignant peut se donner avec des enfants de deux ans ?**

Les Programmes officiels de 2008 précisent les objectifs de l'école maternelle et des 6 grands domaines d'activités qui doivent être explorés tout au long de l'école maternelle (3 ou 4 ans). Aucune programmation des apprentissages n'est proposée, par conséquent il appartient au professeur des écoles dans le cadre du conseil des maîtres et du projet d'école de définir l'organisation des apprentissages. Pour atteindre les objectifs que les textes en vigueur imposent pour la fin de l'école maternelle, il est essentiel que l'action éducative soit mise en œuvre dès les premiers jours de scolarisation en tenant compte de la singularité de chaque contexte (évolution démographique, sociales, culturelles,...).

#### ○ **S'approprier le langage** :

Les débuts de la scolarisation correspondent à une période d'ajustement réciproque, au cours de laquelle le premier objectif est de pouvoir communiquer, que ce soit avec les mots ou de manière non verbale. Ce n'est qu'une fois la communication établie qu'il est possible de développer les verbalisations par :

. La prise de parole : ça se construit tout au long de l'année + respect des règles de prise de parole.  
. Le langage en situation : l'enfant doit comprendre l'énoncé qu'on lui adresse dans le cadre de l'action en cours.

. L'incitation a utilisé le langage pour parler de ce qui est absent (personne/objet).

. La sensibilisation aux réalités sonores de la langue : dès deux ans, à côté des fonctions de communication et d'expression, une troisième fonction du langage va se développer rapidement. L'enfant va entendre ce qu'il dit et ce que les autres disent autour de lui, non seulement pour en comprendre le sens, mais aussi pour en saisir les sonorités qui sont produites.

o **Découvrir l'écrit** :

. L'entrée dans une première culture littéraire : l'imprégnation doit se faire dès le plus jeune âge.

. Le geste graphique : dès quinze mois, le tout-petit sait utiliser un instrument scripteur pour faire un gribouillage sur une feuille de papier. Le plaisir du geste circulaire du bras (plutôt que de la main) se double de l'étonnement devant la trace laissée.

o **Devenir élève** :

Les tout-petits arrivent à l'école avec des expériences diverses de socialisation : certains n'ont pas encore connu la collectivité, d'autres ont fréquenté la crèche ou la halte-garderie. Mais aucun n'a encore l'expérience d'un grand groupe-classe, ni de l'enchaînement des activités scolaires + apprentissage des rituels et des règles de vie.

o **Agir et s'exprimer avec son corps** :

Les premières conquêtes motrices (descendre et monter les escaliers, donner un coup de pied dans le ballon,...) + L'exploration de l'espace (se déplacer, éviter les obstacles) + Les activités de préhension et de manipulation (utilisation efficace des mains) + Les relations avec les autres domaines d'activités (Les jeux de doigts, les gestes sur des comptines, les déplacements et les mouvements dansés, les jeux d'expression, les imitations de personnages, d'animaux...)

o **Découvrir le monde** :

. La découverte sensorielle : aider le tout-petit à découvrir le monde, c'est d'abord enrichir et développer ses aptitudes sensorielles. Cela suppose qu'il apprenne à mobiliser son attention pour percevoir des événements qui lui échappent habituellement parce qu'ils ne sont pas pris directement dans l'action en cours. Cela suppose qu'il apprenne, par l'usage de ses sens, à reconnaître et catégoriser, non seulement des objets, mais aussi des qualités (couleurs, formes, intensités...), qu'il les introduise dans son langage tant en compréhension qu'en production.

. L'exploration du monde de la matière et des objets (développer des aptitudes de préhension).

. La découverte du corps et du monde vivant

. Le repérage dans l'espace et dans le temps

. La découverte des formes et des grandeurs, l'approche des quantités et des nombres (les mises en œuvre doivent être nombreuses).

o **Percevoir, sentir, imaginer, créer** :

. Le regard et le geste : c'est ainsi qu'avec les tout-petits, dans le domaine des arts plastiques, il convient de privilégier toutes les explorations des matériaux les plus divers, d'instruments inattendus et de supports variés.

. L'écoute et la voix participent à la fois des activités corporelles et du langage.

**Si vous aviez prochainement la charge d'une telle classe, comment envisageriez-vous votre travail ?**

Structurer le temps tout en répondant aux besoins des tout-petits.

Exemple d'emploi du temps :

8h20	Accueil échelonné dans la classe : conversation familière, échanges avec le maître,
------	---

	la famille, jeu libre (à partir toutefois d'ateliers préparés par l'enseignant), moment de calme (voire de rêverie) pour « sortir » du sommeil...
8h45	Regroupement : langage à partir des différentes formes d'appel, autour d'une marionnette, comptines, jeux de doigts...
9h00	Activités physiques en salle de jeu.
9h45	Au sortir de la salle de jeu, passage aux toilettes pour se laver les mains...
9h55	Collation
10h05	Récréation
10h20	Ateliers ; regroupement préalable pour présentation et choix des ateliers : atelier dirigé (graphisme, approche des quantités, des formes et des grandeurs,...) et ateliers autonomes (dessin, jeux libres, peinture,...)
11h00	Regroupement : lecture d'un album, d'une histoire...
11h30	Accueil des familles
13h20	Installation pour la sieste des enfants qui ne mangent pas à la cantine. Accueil échelonné (moment important pour faire acquérir aux enfants les règles de la vie en groupe : respect des autres, calme, silence, etc.) Réveil lui aussi échelonné (mêmes exigences) : mise en place dans la classe d'activités en petits groupes (langage) ou de jeux calmes (individuels ou en petits groupes) jusqu'à 14 h 30.
14h30	Regroupement : écoute musicale, jeux vocaux, jeux de discrimination auditive, créations sonores, rythme...
15h00	Récréation
15h20	Activités en ateliers (dirigés et plus autonomes). Exemples d'ateliers : exploration du monde de la matière : découverte de différentes matières (bois, terre, sable, papier, tissu, etc.), des diverses réalités d'une même substance (l'eau), ... Exploration du monde des objets : montage, démontage, jeux de construction, etc.
16h00	Regroupement : lecture d'un conte, d'un album (plus tard dans l'année mise en place de lecture-feuilleton quotidienne) ou projection d'un film, d'une cassette vidéo...
16h30	Accueil des familles.

- Lien avec la famille (fiche d'accueil, cahier de vie,...)
- Respecter le projet d'école
- Avoir des objectifs adaptés à leur âge (voir question précédente).
- Travailler avec l'ATSEM

## Scolarisation en TPS

### **Au niveau national : les politiques éducatives**

1. La scolarisation précoce a toujours suscité des débats quant à son intérêt : quels arguments voyez-vous en faveur de la scolarisation des enfants de deux ans ?
2. Quels arguments, d'après vous, mettent en avant ses détracteurs ?
3. En quoi consiste la mesure actuelle de scolarisation des moins de trois ans ? Depuis quand existe-t-elle ?
4. La scolarisation précoce doit-elle être prioritairement installée sur certains territoires ? Si oui, lesquels et pourquoi ?
5. Quel lien faites-vous entre refondation, scolarisation des moins de trois ans et relance de l'éducation prioritaire ?

### **Au niveau de l'école : les organisations, les dispositifs et les relations**

6. En quoi cette scolarisation demande-t-elle une proximité accrue avec les parents ?
7. Quelle place à l'école pour les parents des enfants de deux ans scolarisés ?
8. La scolarisation précoce justifie-t-elle une collaboration avec les autres structures d'accueil de la petite enfance (crèche, halte-garderie, etc.) ? Si oui, quelles formes pourrait-elle prendre ?
9. Comment la rentrée des deux ans pourrait-elle se faire de façon douce, non traumatisante ?
10. Connaissez-vous des dispositifs originaux de scolarisation des tout-petits ?

## Le professeur des écoles

### **1 - Quels sont les moments importants pour un enseignant (sauf la rentrée) ?**

Les différents conseils, les réunions parents professeurs.

Il y a aussi des moments forts tout au long de la journée : entrée et la sortie de classe en sont un exemple flagrant.

### **2 – Quelle est la responsabilité de l'enseignant face à la justice? vous avez cet enfant qui est mort en tombant par la fenêtre ! est ce que l'enseignante a été condamnée? est elle fautive?**

Sur le plan juridique, l'enseignant est responsable de la surveillance et de la sécurité quelque soit l'activité ou la situation mise en place. Mais sa responsabilité n'est pas forcément engagée, ça dépend des circonstances de l'accident, sinon il n'y aurait même pas de procès!!!

### **3 - Que mettriez-vous dans votre cahier des charges (cahier journal) ?**

Le cahier journal prévoit l'organisation méthodique des séances de la journée, des séquences de la semaine de la classe en s'appuyant :

- sur l'emploi du temps,
  - les projets
  - la programmation et les progressions
  - les évaluations et les constats.
  - objectifs
  - matériel
  - phases des séances
- (c'est une fiche de prép plus condensée, surtout en début de carrière)

### **4 – Que pensez-vous apporter à une équipe pédagogique ?**

Une complémentarité... "l'union fait la force"

### **5 - Votre directeur est il un supérieur hiérarchique?**

Non, notre supérieur hiérarchique est l'IEN (Inspecteur de l'Education Nationale)

### **6 - Vers qui vous tournez vous en cas de difficultés?**

Tout dépend de la difficulté :

difficulté avec un collègue ou un parent, vers le directeur

difficulté dans un domaine pédagogique, vers un conseiller pédagogique ou l'IEN.(mais avant avec les collègues!!!)

### **7 - Que pensez vous de la relation parents profs?**

Cela dépend. S'il y a coopération entre les 2, les relations sont bonnes. S'il n'y a aucune discussion d'un côté ou de l'autre, les tensions peuvent se créer.

C'est un enjeu majeur de la loi de refondation de l'école de la République, il faut la consolider pour que l'éducation de tous les acteurs soit cohérente autour de l'enfant

### **8 - Le prof peut-il se passer de manuel ?**

Je dirais oui, s'il a une bonne pratique et a déjà des outils pour enseigner (beaucoup d'écoles n'ont pas de manuel de lecture et cela n'empêche pas les enfants d'apprendre à lire)

et je rajouterais que l'adoption d'un manuel reste parfois nécessaire (rassure l'enseignant et les parents) mais jamais suffisante.

Prenons l'exemple de la lecture, nombre de PE ont décidé de faire abstraction des progressions offertes par les méthodes "clé en main" des ouvrages didactiques du fait de leur aspect un peu prétexte (syllabes artificielles, déni du sens)...

- Volonté de se focaliser sur des écrits sociaux et non des écrits scolaires aménagés (Charmeux et Foucambert)

- Ovide Decroly et la méthode globale
- Méthode naturelle de Célestin Freinet

De plus, il faut noter l'importance actuelle de l'évolution de la littérature enfantine (volonté de créer un répertoire littéraire commun) en réaction contre l'usage de manuels recueils de textes fragmentaires en vue d'une lecture cursive empreinte de sens.

Pour ce qui est des autres matières ... on peut travailler sans manuel scolaire à mon avis du moment que le PE a mis en place une progression répondant aux programmes institutionnels et qu'il travaille sur des supports variés ...

Mais attention pour les élèves en difficulté, car si le prof utilise beaucoup de photocopies et feuilles volantes, cela ne permet pas une structuration des savoirs. Le manuel sert, entre autre, à avoir une vision globale des savoirs et aide à les organiser dans la mémoire.

Le manuel peut être aussi sécurisant pour le PE qui y trouvent une programmation, une progression déjà toutes faites accompagnées de matériaux didactiques divers : exercices, documents, photos, illustrations ...

Attention: ne pas dire que les manuels ne sont pas nécessaires alors que dans le CRPE écrit on nous fait analyser des manuels> les manuels sont au service du prof mais il doit les analyser et ne pas appliquer bêtement

### **9 - Quelle différence y a-t-il entre un assistant d'éducation et un professeur des écoles ?**

L'assistant d'éducation aide l'enseignant. (Cf. le Bulletin Officiel qui répertorie les tâches qui incombent à l'AE qui est placé sous l'autorité de l'enseignant)

Il aide l'enseignant, mais n'enseigne aucun apprentissage aux élèves.

### **10 - Quelles sont les obligations du professeur des écoles?**

Parmi les obligations de l'enseignant, on trouve :

- Obligation de discrétion professionnelle
- Obligation de signalement (violence constatée envers les enfants )
- La neutralité : tous les usagers du service public doivent être traités sur un pied d'égalité, sans discrimination
- La laïcité : un enseignant ne doit pas afficher de signes extérieurs d'appartenance à une religion, une philosophie, une idéologie ou un parti. Pas de prosélytisme non plus.
- Principe de continuité : le service public d'éducation doit être assuré sans interruption.
- Le principe d'adaptabilité : l'organisation de l'enseignement, ses modalités et les contenus d'enseignement sont appelés à évoluer.

### **11 - Qu'est-ce qu'un bon enseignant?**

Les principales caractéristiques du métier de PE selon le référentiel de PE (BO n° 45 du 8/12/94):

- Polyvalent- généraliste- adaptable: il doit être capable d'enseigner dans l'ensemble des disciplines requises à l'école primaire dans les cycles 1,2 et 3.
- Concepteur évaluateur: il doit être capable d'enseigner à tous les élèves, c-a-d de maîtriser les compétences relatives aux situations d'apprentissage (concevoir, mettre en oeuvre, analyser, évaluer et remédier).
- Praticien- Evalueur: il doit être capable d'enseigner dans une classe, c-a-d de maîtriser les compétences relatives aux situation de gestion de classe et de prise en compte de la diversité des élèves.
- Equipier- partenaire: il doit être capable d'enseigner dans une école, c-a-d de maîtriser les compétences liées à la responsabilité éducative, à l'éthique professionnelle et de s'inscrire dans le cadre d'un travail d'équipe.



L'enseignant doit aussi aider l'enfant à construire sa personnalité, à le mener vers l'autonomie et l'envie d'apprendre pour lui.

### **12 - L'enseignant peut-il confier des enfants aux parents? dans quels cas?**

Aux heures de sortie des classes :

Oui si les parents de l'enfant ont signé un papier comme quoi ils autorisent telle ou telle personne à sortir leur enfant.

Pendant le temps scolaire :

Oui, pour accompagner à la bibliothèque (certaines écoles n'ont pas de BCD et vont dans les bibliothèques municipales) à la piscine, au ski, au gymnase.

Le PE est en droit de confier des élèves à des parents

Certaines formes d'organisation pédagogique nécessitent la répartition des élèves en plusieurs groupes rendant impossible une surveillance unique. Dans ces conditions, le maître, tout en prenant en charge un des groupes ou en assurant la coordination de l'ensemble du dispositif, se trouve déchargé de la surveillance des groupes confiés à des intervenants extérieurs ou à des parents d'élèves SOUS RESERVE que :

- le PE, par sa présence et son action, assure de façon permanente la responsabilité pédagogique de l'organisation et de la mise en oeuvre des activités scolaires
- le PE sache constamment où sont ses élèves

De plus, la responsabilité des enseignants reste entière : les dommages subis ou causés par un élève peuvent susciter une action devant les tribunaux. La responsabilité de l'intervenant peut être également engagée !

### **13 - L'enseignant est-il un spécialiste des apprentissages ?**

Oui, il est un spécialiste car :

- Il doit savoir s'adapter à tous les élèves
- Il doit maîtriser toutes les approches didactiques (pédagogie différenciée, travail de groupe...)

L'enseignant est un spécialiste des apprentissages grâce à

- sa formation didactique et sa connaissance des programmes
- ses connaissances de la psychologie de l'enfant

Par ailleurs, certains enseignants se spécialisent afin de répondre à des demandes précises de la part des élèves : rôle du CAPSAIS.

Non, car au niveau des matières, l'enseignant n'est pas un spécialiste de tout, il est polyvalent.

### **14 - Quelles sont les limites de l'autonomie de l'enseignant ?**

L'enseignant est tenu de respecter les programmes d'enseignement. (nouveaux programmes de 2002)

Il travaille au sein d'une école (projet d'école), au sein d'une équipe pédagogique (projet de cycle) ...

Il a des obligations (secret professionnel, obligation de neutralité...)

- Les programmes nationaux et les aménagements régionaux
- Le projet d'école qui donne un cadre structuré à son travail
- Le conseil de cycle qui aménage les enseignements à l'intérieur d'un cycle.

### **15 - Comment l'enseignant peut-il évaluer son efficacité pédagogique sur ses élèves ?**

- Au vu des résultats de ses élèves : évaluations institutionnelles, évaluations personnelles
- Au vu du comportement de ses élèves : motivation
- En regard de ses "notes" ... Inspecteur, conseiller pédagogique

### **16 - De quelles ressources un enseignant dispose-t-il pour évaluer son propre travail ?**

cahier de vie, cahier journal, fiche de préparation

L'IEN

- Comparaison entre travail prévu / travail effectué / résultats des élèves

### **17 - A quel moment revient-il à l'enseignant de dispenser des savoirs structurés ?**

A la fin de la séquence pour institutionnaliser les connaissances, synthèse de ce qui a été fait.

Les directives actuelles incitent à une démarche constructiviste des apprentissages. La situation problème est dans un premier temps l'objet de recherche en petits groupes, puis vient le moment de la mise en commun afin de confronter les résultats et d'émettre des hypothèses.

C'est seulement à ce moment que l'enseignant intervient pour structurer ces hypothèses et formaliser les nouveaux savoirs ou savoir-faire.

### **18 - Quel intérêt pourrait avoir une formation psychologique des enseignants ?**

adapter son cours en fonction des enfants, de leurs besoins, de leurs difficultés

Déceler aussi des cas de maltraitance, de difficultés particulières nécessitant un placement dans un autre établissement. Enfin, analyser de la manière la plus juste les "attentes" et les modes d'actions des élèves dans la construction des apprentissages pour se placer sur le bon plan et les aider à faire sortir le meilleur

d'eux-mêmes.

- Meilleure compréhension des difficultés de représentation qu'ont les enfants
- Meilleure détection des situations dangereuses pour les enfants
- Meilleures connaissances des phénomènes de mémorisation, de motivation, d'intelligence
- Faire référence à Piaget, Freud... connaître aussi les dysfonctionnements

### **19 - Qu'est-ce qu'un enseignant peut apprendre de ses élèves ?**

Allusion aux conceptions initiales et représentations des élèves ... c'est à partir de celles-ci que l'enseignant va construire sa progression

Allusion aux évaluations : doit-on mettre en place des temps de remédiation ?

Allusion aussi aux activités décrochées

### **20 - Enseigner dans une école Primaire de Z. E. P. est-ce exercer un métier différent de celui de professeur des écoles ?**

Non, c'est le même métier mais il faut être plus présent, plus attentif

Je pense qu'un professeur des écoles est professeur des écoles quel que soit l'établissement où il enseigne. Un enseignant en ZEP doit adapter ses méthodes, mais il reste avant tout un professeur. c'est le même métier qui demande un travail en équipe indispensable + insister sur la coordination enseignants/parents d'élèves

### **21 - Est-il nécessaire d'aimer les enfants pour enseigner ?**

Non : N'importe qui peut enseigner mais le travail sera moins bien fait par une personne qui n'apprécie pas les enfants

Il ne faut pas aimer les enfants (attention aux connotations ..) mais il faut avoir de l'intérêt pour eux pour bien enseigner

Attention à l'affectivité, l'affectivité induit forcément de la subjectivité.

Ensuite, une classe est composée d'une hétérogénéité d'individus et il faut être identique (en tout cas s'efforcer de l'être) avec tous en terme d'attitude.

Oui, je crois qu'il est nécessaire d'aimer les enfants pour enseigner. L'important est de savoir ce que recouvre le mot "aimer" lorsque l'on parle d'aimer les enfants.

Pour un professeur des écoles aimer les enfants, c'est

- Apprécier leur compagnie, leur curiosité, leur soif d'apprendre.
- Être capable de comprendre leur fonctionnement psychologique
- Savoir être patient, autoritaire, exemplaire
- Vouloir leur épanouissement et leur en donner les moyens

Il est vrai que certains enfants peuvent être très attachants et d'autres pas du tout, mais ils ont tous les mêmes droits et l'enseignant doit s'en occuper de la même façon.

### **22 - La variation des activités pédagogiques, passe-t-elle nécessairement par les échanges de services entre enseignants ?**

Non par exemple il y a la pédagogie différenciée, décloisonnement.

Un PE doit être aussi tout à fait apte à proposer lui-même de la variété pédagogique à ses élèves.

### **23 - L'enseignant est-il dépositaire des connaissances ou metteur en scène des connaissances ?**

Ni l'un, ni l'autre.

- Dépositaire du savoir suggère la transmission du savoir et la conception magistrale de l'enseignement
- Metteur en scène suppose "direction"

L'enseignant est un accompagnateur de l'élève sur le chemin de la connaissance, il laisse à l'élève une certaine autonomie afin d'aider celui-ci à se construire (constructivisme, socio constructivisme) et, en l'occurrence, il perd ainsi son statut de "despote" ! C'est une personne ressource !

### **24 - L'évolution du système éducatif conduit-elle l'enseignant à faire évoluer ses pratiques ?**

La loi d'orientation a fait évoluer les pratiques avec l'élève au centre du système éducatif (constructivisme), la mise en place des cycles, les projets et plus récemment les TICE.

Actuellement une nouvelle loi d'orientation est mise en forme avec des propositions de nouvelles pratiques pédagogiques en vue de répondre à cette orientation nouvelle.

### **25 - Les cycles ont été faits pour les enfants, dans quelles mesures sont-ils une aide pour les enseignants ?**

Meilleure évaluation des connaissances et des difficultés des élèves. Les compétences à acquérir sont à construire durant un cycle et non une année.

Les cycles sont aussi un travail en équipe.

## **Le climat scolaire**

### **1) Dans l'exposé il est question d'adopter des modalités d'enseignement adaptés au profil des élèves en difficulté ; expliquez et donnez un exemple à l'école maternelle et à l'école élémentaire.**

Les RASED dispensent des aides spécialisées (pédagogiques ou rééducatives) aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté. Leur travail spécifique est complémentaire de celui des enseignants dans les classes. Le maître peut mettre en route une aide personnalisée pour les élèves "en décalage pour compenser des écarts constatés dans la maîtrise du langage et dans leur représentation du sens des apprentissages.

## **2) Le référentiel des compétences professionnelles de 2013 indique dans la compétence P4 : « Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.». Comment construire avec les élèves le sens des apprentissages?**

C'est révéler leur intérêt. Il faut faire émerger le sens, c'est à dire la raison pour laquelle on apprend. On apprend parce que c'est utile pour grandir, évoluer, comprendre le monde qui nous entoure. Le maître doit arriver à ce que l'élève se pose lui-même la question, à ce qu'il révèle l'intérêt de son apprentissage. Il s'agit aussi d'aiguiser la curiosité des élèves. Pour arriver à cela, il pourra construire des « projets » dans lesquels l'élève connaîtra les objectifs, apprendra à planifier son travail qui va s'étendre sur plusieurs séances, produira un type de travail identifié dès le départ, s'engagera personnellement dans le travail, aura besoin du groupe classe pour confronter et améliorer sa production.

On part d'un état, d'une chose donnée et on pose la question « comment en est-on arrivé là ? ». Il faut une réutilisation rapide des connaissances, on donne du sens aux savoirs en rendant les élèves actifs dans leurs apprentissages.

## **3) Quelle différence faites-vous entre un élève embêté et un élève harcelé ?**

Rappel de la déf. De Dan Oweus, professeur psy norvégien « Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il est soumis de façon répétée et à long terme à des comportements agressifs visant à lui porter préjudice (...) Il s'agit d'une situation intentionnellement agressive, induisant une relation d'asservissement psychologique, qui se répète régulièrement. » Il y a lieu donc de vérifier, d'observer la fréquence du comportement décrit par l'élève embêté/harcelé ainsi que la nature du comportement du l'élève embêteur/harceleur. Y a-t-il eu un changement net dans l'attitude en classe ou le travail ? Y a-t-il une relation triangulaire entre celui qui se sent agressé, l'agresseur et les témoins c'est-à-dire le reste de la classe ? L'élève présente -t-il une différence susceptible de déclencher le harcèlement ?

## **4) De service de surveillance de la récréation, à quoi êtes-vous attentif ?**

Tous les coins à problèmes (grilles, sol accidenté, jeux.

Se déplacer régulièrement et se placer aux endroits stratégiques WC, les coins d'eau, la grille d'entrée, les murets, etc. les surveiller.

Repérer les groupes et les personnes isolées, être attentif à leur comportement, repérer les jeux, vérifier leur choix adéquat avec l'école, par exemple les jeux de ballon à quel endroit de la cour ?. Réagir vite en cas de problème, établir des règles claires et simples à comprendre. Etre bienveillant.

## **5) Que métriez-vous en place avec des élèves du Cours Moyen afin de prévenir le cyber-harcèlement ?**

Il faut rappeler les règles de base pour l'usage d'internet. Ne jamais divulguer son adresse, son numéro de téléphone, toutes données personnelles. Ne jamais diffuser sa photo par exemple. Le maître peut utiliser les dessins animés de Vinz et Lou (Canopée) ou Internet sans crainte, qui protège et informe sur les risques de l'Internet pour les mineurs, et le Conseil de l'Europe met à disposition d'autres outils (tjrs sur ordi). L'enseignant doit informer sur l'intrusion de personnes ou de logiciels malveillants sur une machine, et prévenir la navigation sur les sites aux contenus illicites. Les pare-feu, antivirus, antispywares, relèvent du premier type de risque. Les solutions de filtrage sont, elles, sensées éviter l'accès aux pages Internet 'interdites'.

## **6) Quels supports pédagogiques peut-on utiliser afin de sensibiliser les élèves au problème du harcèlement ?**

Le Guide du Ministère de l'Éducation nationale « Agir sur le climat scolaire à l'école primaire » <http://eduscol.education.fr>

Le site institutionnel « agircontreleharcelementalecole.gouv »

Pour favoriser le « bien vivre ensemble », organiser des jeux qui mettent en scène des situations où intervient l'empathie. Prévoir en une vingtaine de séances pour travailler la médiation des émotions provoquées par la mise en jeu des corps au travers d'activités physiques, de théâtre-forum, de jeux de rôle, de jeux dansés. Exemple : **Le « jeu des mousquetaires » (extrait du guide)**

**La règle du jeu :** Spécifiquement conçu pour des élèves de 7 à 9 ans, ce type de jeu consiste à faire jouer ensemble plusieurs équipes de 4 élèves. Dans chaque équipe, les élèves ont une position à tenir. L'un a les bras tendus parallèles au sol, l'autre les bras tendus vers le ciel, le troisième se tient sur une jambe et le quatrième (le joker) court autour de la salle selon un parcours prédéfini. Les trois premiers peuvent appeler le joker pour se faire remplacer. Le groupe qui tient le plus longtemps les positions gagne la manche...

Où tous les élèves doivent prendre en considération leurs partenaires : repérer celui qui va « lâcher » au risque de faire perdre son équipe. Chacun doit, par conséquent, être attentif aux mimiques, aux expressions du visage, aux cris (appels au secours)... Dans ce jeu, ce sont les corps qui s'expriment.(...) Le fait d'étoffer peu à peu son réservoir de mots pour dire ses ressentis – *viens me remplacer, je n'en peux plus, ne lâche pas, je ne sens plus mes jambes j'ai comme des fourmis...* -, permet de mieux exprimer sa pensée, ses émotions.

## **7) Quelle distinction faites-vous entre les notions d'empathie et de compassion ?**

Tout d'abord, il y a deux formes d'empathie.

- L'empathie émotionnelle qui est la capacité à se mettre à la place d'autrui, à percevoir ce qu'il ressent tout en restant à distance « entrer en résonance émotionnelle avec autrui ».

- L'empathie cognitive est ce qui se « joue » entre le maître et l'élève lorsque le premier transmet des connaissances au second, il doit au préalable prendre la mesure de son niveau de réception.

Rien à voir avec la compassion qui est davantage une contagion d'émotions ; compatir, c'est souffrir avec. *Or, le maître ne peut pas se permettre de « souffrir » avec tous ses élèves !*

## **8) Quelles sont les sanctions possibles à l'école ?**

Le professeur doit se référer au règlement intérieur de l'école pour trouver la sanction appropriée à l'acte. Il doit également consulter le règlement départemental des écoles chaque année qui prévoit dans le chapitre Vie scolaire les dispositions générales (Code de l'Éducation).

En maternelle, aucune sanction. Le maître peut le mettre à part du groupe le temps qu'il se calme mais sous surveillance, échanges avec la famille. Si l'enfant « perturbe gravement et de façon durable » la classe, sa situation doit être examinée par l'équipe éducative élargie au médecin scolaire et réseau aide spécialisée. Le retrait provisoire de l'école est décidé en accord avec l'inspecteur IEN.

En élémentaire, les réprimandes sont privilégiées et l'élève peut être isolé momentanément sous surveillance, il ne peut pas être privé totalement de récré, aucun châtiment corporel. Il peut être amené à « réparer » sa faute, son attitude par un travail d'intérêt public, par des excuses verbales ou rédigées (suivant niveau).

## **9) A quelles conditions une sanction est-elle éducative ?**

Lorsqu'elle est comprise et qu'il y a réparation de la part du sanctionné. Le délit doit d'abord être bien expliqué par l'adulte, reformulé par l'élève ; le maître doit alors s'appuyer sur le règlement intérieur de l'école, de la classe, et donner la sanction sans attitude méprisante, ou coléreuse. Tout doit se passer dans le respect de chacun.

## **10) Parmi l'ensemble des facteurs favorisant un bon climat scolaire, lequel selon vous est prépondérant ? Pourquoi ?**

La stratégie d'équipe est un bon départ, si tous les personnels sont attentifs et bienveillants, rassemblés dans le même objectif. Ensuite La prévention des violences et la justice scolaire car une fois l'ambiance de l'école plus sereine, les élèves plus confiants, rassurés, l'équipe éducative peut se consacrer à améliorer encore le climat par des projets avec les partenaires éducatifs (associations, collectivités territoriales), en renforçant la coopération entre élèves parallèlement à un discours tenu à l'ensemble des familles (réunion) dans un souci de coéducation.